



NOTE D'INFORMATION

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT VOLONTAIRE VISANT LES ACTIONS DE NEXANS MAROC NON DETENUES PAR NEXANS PARTICIPATIONS

EN VUE DE LA RADIATION DE LA COTE DE NEXANS MAROC

A L'INITIATIVE DE NEXANS PARTICIPATIONS

Initiateur	Nexans Participations SA
Société visée	Nexans Maroc SA
Nature de la note d'information	Note préparée conjointement par l'initiateur et Nexans Maroc
Nombre d'actions visées	303 702
Valeur nominale	100,00 MAD
Prix par action	200 MAD
Montant maximum de l'offre	60 740 400 MAD
Durée de l'offre	Du 18 août au 24 septembre 2021 inclus

ORGANISME CONSEIL, COORDINATEUR GLOBAL

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES



**Organisme chargé de
l'enregistrement de l'opération**

Sogécapital Bourse

**Organismes chargés de la
collecte des ordres**

Banques et sociétés de bourse

Evaluateur indépendant

Hdid & Associés

Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), prise en application de l'article 36 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 06 août 2021, sous la référence N° VI/EM/017/2021

AVERTISSEMENT

Le visa de l'AMMC n'implique ni approbation de l'opportunité de participer à l'offre ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'Offre proposée.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
SOMMAIRE	3
ABREVIATIONS.....	5
DEFINITIONS	6
Partie I. Attestations et Coordonnées	7
I.1. Le Président du conseil d'administration de Nexans Participations	8
I.2. Le Président du conseil d'administration de Nexans Maroc.....	9
I.3. Les commissaires aux comptes de Nexans Participations et de Nexans Maroc	10
I.4. L'organisme conseil	12
I.5. Le conseiller juridique	13
I.6. L'évaluateur indépendant	14
I.7. Le responsable de l'information et de la communication financière de Nexans Participations et Nexans Maroc	15
Partie II. Présentation générale de l'Offre Publique de Retrait.....	16
II.1. Contexte de l'opération.....	17
II.2. Cadre légal de l'offre	17
II.3. Objectifs de l'offre.....	19
II.4. Accords pouvant avoir une incidence sur l'offre.....	20
Partie III. Teneur de l'Offre	21
III.1. Titres visés par l'Offre.....	22
III.2. Impacts de l'Offre	22
III.3. Seuil de renonciation et autres conditions suspensives	22
Partie IV. Eléments d'appréciation du prix de l'Offre	23
IV.1. Evaluation des titres visés par l'Offre.....	24
IV.2. Synthèse de l'évaluation et éléments d'appréciation du prix.....	30
IV.3. Evolution du cours boursier du titre Nexans Maroc	32
Partie V. Modalités de l'Offre.....	34
V.1. Calendrier de l'Offre	35
V.2. Modalités de participation à l'Offre	35
V.3. Modalités de traitement des ordres	37
Partie VI. Initiateur de l'Offre.....	39

VI.1.	Identification de l'initiateur.....	40
VI.2.	Informations sur l'initiateur	40
VI.3.	Liens de Nexans Participations avec Nexans Maroc	48
Partie VII.	Intentions de l'initiateur	50
VII.1.	Intentions de l'initiateur.....	51
VII.2.	Financement de l'Offre.....	51
VII.3.	Perspectives chiffrées.....	53
Partie VIII.	Avis des organes de gouvernance	67
VIII.1.	Avis des organes de l'initiateur	68
VIII.2.	Avis des organes de la société visée.....	70
Partie IX.	Annexes	72
IX.1.	Modèle du bulletin d'ordre de vente	73

ABREVIATIONS

AG	Assemblée Générale
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ANC	Actif Net Comptable
AUD	Dollar australien
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BDT	Bons du Trésor
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
C.A	Conseil d'Administration
CCA	Compte courant d'associés
CMP	Cours Moyen Pondéré
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
DCF	Discounted Cash-Flow
DEH	Direct Electric Heating (<i>Chauffage électrique direct</i>)
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FCF	Free Cash-flow
FCP	Fonds Communs de Placement
FR	Fonds de Roulement
FTTH	Fiber to the home (<i>Fibre jusqu'au domicile</i>)
FTTx	Fiber to the X (<i>Fibre jusqu'à X</i>)
HVDC	High Voltage Direct Current (<i>Courant continu haute tension</i>)
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
KMAD	Milliers de MAD

LAN	Local Area Network (<i>Réseau local</i>)
LTM	Last twelve months
MAD	Dirham marocain
MMAD	Millions de MAD
Md(s) MAD	Milliard(s) de MAD
NOPAT	Net Operating Profit After Tax
NX CI	Nexans Côte d'Ivoire
OPR	Offre Publique de Retrait
SA	Société Anonyme
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
VE	Valeur d'Entreprise
VFP	Valeur des fonds propres
VT	Valeur terminale

DEFINITIONS

Collecteurs d'ordres	Désignent toutes les banques et sociétés de bourse
Initiateur	Initiateur de l'offre publique de retrait : Nexans Participations SA.
Gearing	Dettes financières nettes / Fonds propres.
Offre	Désigne l'offre publique de retrait visant les actions de Nexans Maroc.
Société	Désigne Nexans Maroc.
Groupe	Désigne le groupe Nexans.

Partie I. Attestations et Coordonnées

I.1. Le Président du conseil d'administration de Nexans Participations

Dénomination ou raison sociale	NEXANS PARTICIPATIONS SA
Représentant légal	Jean-Christophe JUILLARD
Fonction	Président du conseil d'administration
Adresse	4, allée de l'arche, 92 400 Courbevoie - France
Numéro de téléphone	+33 178 15 03 23
Numéro de télécopieur	+33 178 15 01 50
Adresse électronique	jean-christophe.juillard@nexans.com

Objet : note d'information relative à l'offre publique de retrait de Nexans Maroc, à l'initiative de Nexans Participations, en vue de sa radiation de la cote

Le Président du conseil d'administration de Nexans Participations atteste que les données de la présente note d'information, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Nexans Maroc pour fonder leur jugement sur l'offre publique proposée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, il atteste que la teneur et la réalisation des propositions faites dans la présente note d'information constituent des engagements irrévocables de Nexans Participations.

Fait à Courbevoie, le 04/08/2021

Jean-Christophe JUILLARD

Président du conseil d'administration - Nexans Participations

I.2. Le Président du conseil d'administration de Nexans Maroc

Dénomination ou raison sociale	Nexans Maroc
Représentant légal	Jean-Christophe JUILLARD
Fonction	Président du conseil d'administration
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20400 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 76 63 00
Numéro de télécopieur	+212 5 22 76 92 00
Adresse électronique	jean-christophe.juillard@nexans.com

Objet : Note d'information relative à l'offre publique de retrait de Nexans Maroc, à l'initiative de Nexans Participations, en vue de sa radiation de la cote

Le Président du conseil d'administration de Nexans Maroc atteste que les données de la présente note d'information, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Nexans Maroc pour fonder leur jugement sur l'offre publique proposée. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, il atteste que le conseil d'administration de Nexans Maroc adhère aux objectifs et intentions de Nexans Participations telles que précisés dans la présente note d'information.

Fait à Paris, le 04/08/2021

Jean-Christophe JUILLARD

Président du conseil d'administration - Nexans Maroc

I.3. Les commissaires aux comptes de Nexans Participations et de Nexans Maroc

I.3.1. Nexans Participations

Dénomination ou raison sociale	PriceWaterhouseCoopers
Représentant légal et signataire	Edouard DEMARCQ
Fonction	Associé
Adresse	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Numéro de téléphone	+33 1 56 57 58 59
Numéro de télécopieur	+33 1 56 57 58 60
Date de début du mandat	18 mai 2015
Date de renouvellement du mandat	14/06/2021
Date d'expiration du mandat	AG statuant sur les comptes de 2026

Objet : Note d'information relative à l'offre publique de retrait de Nexans Maroc, à l'initiative de Nexans Participations, en vue de sa radiation de la cote

ATTESTATION DE CONCORDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2019 ET 2020

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Participations contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières de Nexans Participations, fournies dans la présente note d'information, avec les comptes annuels précités.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 03/08/2021

Le Commissaire aux Comptes

Edouard DEMARCQ

Associé PwC

I.3.2. Nexans Maroc

Dénomination ou raison sociale	FIDUMAC	PwC Maroc
Représentant légal et signataire	Mohamed TOUHLALI	Mounsif IGHIOUER
Fonction	Associé	Associé
Adresse	89, Rue Chaouia – 20 090 Casablanca	Lot 57, Tour CFC – Casa Anfa, 20 220 Hay Hassani Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 26 37 41 / +212 5 22 26 37 42	+212 5 22 99 98 00
Numéro de télécopieur	+212 5 22 26 16 79	+212 5 22 23 88 70
Date de début du mandat	2001	2008
Date de renouvellement du mandat	25 Juin 2020	25 Juin 2020
Date d'expiration du mandat	AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022	AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022

Objet : Note d'information relative à l'offre publique de retrait de Nexans Maroc, à l'initiative de Nexans Participations, en vue de sa radiation de la cote

ATTESTATION DE CONCORDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2018, 2019 ET 2020

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières de Nexans Maroc, fournies dans la présente note d'information, avec les états de synthèse précités.

Fait à Casablanca, le 05/08/2021

Les Commissaires aux Comptes

Mohamed TOUHLALI

Associé FIDUMAC

Mounsif IGHIOUER

Associé PwC Maroc

I.4. L'organisme conseil

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Abdelhaq BENSARI
Fonction	Directeur du Conseil
Adresse	55, Bd Abdelmoumen, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 02 00 60
Numéro de télécopieur	+212 5 22 43 10 55
Adresse électronique	abdelhaq.bensari@socgen.com

Objet : Note d'information relative à l'offre publique de retrait de Nexans Maroc, à l'initiative de Nexans Participations, en vue de sa radiation de la cote

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient et de leur pertinence au regard de l'opération proposée.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Participations et Nexans Maroc, à travers notamment :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de Nexans Participations et de Nexans Maroc, et recueillis lors des diligences effectuées auprès de ces sociétés selon les standards de la profession, afin de s'assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note d'information ;
- Les comptes sociaux de Nexans Participations pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, ainsi que les comptes sociaux et consolidés de Nexans Maroc pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les procès-verbaux des organes d'administration et des assemblées d'actionnaires de Nexans Participations et de Nexans Maroc, pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes de Nexans Participations sur les comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes de Nexans Maroc sur les comptes sociaux et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports de gestion de Nexans Maroc pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les Documents d'Enregistrement Universel du Groupe Nexans pour les exercices 2019 et 2020 ;
- Les perspectives financières de Nexans Maroc élaborées par le management de la société ;
- Le rapport de l'évaluateur indépendant dans le cadre de la présente opération.

A notre connaissance, la note d'information contient toutes les informations nécessaires aux actionnaires de Nexans Maroc pour fonder leur jugement sur l'offre qui leur est faite. Elle ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre Société Générale Marocaine de Banques et Nexans Participations hormis le mandat de conseil et un mandat de conservation de titres qui les lient.

Fait à Casablanca, le 05/08/2021

Abdelhaq BENSARI
Directeur du Conseil

I.5. Le conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale	Naciri & Associés Allen & Overy
Représentant légal	Yassir GHORBAL
Fonction	Avocat au Barreau de Casablanca
Adresse	Anfaplace, Centre d'Affaires, Immeuble A, Boulevard de la Corniche, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 20 47 80 00
Numéro de télécopieur	+212 5 20 47 81 00
Adresse électronique	yassir.ghorbal@allenoverly.com

Objet : Note d'information relative à l'offre publique de retrait de Nexans Maroc, à l'initiative de Nexans Participations, en vue de sa radiation de la cote

L'offre publique, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Nexans Maroc et à la législation marocaine.

L'offre publique a obtenu toutes les autorisations préalables applicables en vertu des dispositions légales et réglementaires marocaines en vigueur.

Fait à Casablanca, le 05/08/2021

Yassir GHORBAL
Avocat au Barreau de Casablanca - Associé

I.6. L'évaluateur indépendant

Dénomination ou raison sociale	Hdid & Associés
Représentant légal	Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4, Rue Maati Jazouli (ex rue friol), Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 39 78 51/52
Numéro de télécopieur	+212 5 22 39 78 50
Adresse électronique	m.hdid@hdid.ma

Attestation

En notre qualité d'évaluateur indépendant mandaté dans le cadre de l'offre publique initiée par Nexans Participations sur les actions de Nexans Maroc, nous avons mis en œuvre toutes les diligences nécessaires pour évaluer la société visée et apprécier le caractère équitable du prix proposé pour les titres visés par l'offre.

Nous avons évalué les titres visés par l'offre en utilisant des méthodes d'évaluation pertinentes et usuellement retenues. Les critères utilisés dans lesdites méthodes sont connus, exacts, objectifs, significatifs et multiples, et conduisent à une estimation équitable et légitime de la société visée, satisfaisant tant à l'intérêt général du bon fonctionnement du marché qu'à l'exigence de loyauté des transactions.

Sur la base de notre évaluation, nous estimons que le prix proposé dans l'offre précitée, à savoir 200 MAD/action est équitable pour les détenteurs desdits titres.

Mohamed HDID

Hdid & Associés

I.7. Le responsable de l'information et de la communication financière de Nexans Participations et Nexans Maroc

Responsable de l'information et de la communication financière	Mohamed ELGHAZI
Fonction	Directeur Financier Nexans Maroc
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20400 Casablanca
Numéro de téléphone	0522 76 29 26
Numéro de télécopieur	nd
Adresse électronique	mohamed.elghazi@nexans.com

Partie II. Présentation générale de l'Offre Publique de Retrait

II.1. Contexte de l'opération

II.1.1. Contexte général de l'offre

La présente note est établie conjointement par l'Initiateur, Nexans Participations, et la société visée, Nexans Maroc.

La radiation des actions de Nexans Maroc est justifiée par les raisons suivantes :

- La volonté de Nexans Participations de porter sa participation dans le capital de Nexans Maroc à 100%, en lien avec la faible liquidité du titre et afin de réduire les contraintes de gestion liées à la cotation.
- Offrir une opportunité aux actionnaires minoritaires de Nexans Maroc de céder leurs actions et de réaliser une plus-value préalablement à la radiation des actions Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca.

Nexans Participations procède à la présente offre de retrait, conformément aux dispositions de l'article 20 bis du Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.

Les titres détenus par l'initiateur au 1^{er} avril 2021 se présentent comme suit :

Date	Nombre de titres	Coût moyen pondéré (MAD/action)	Cédant
2000	633 973	517	Alcatel Maroc
2001	637 737	-(*)	-
2001	3 764	329	-
2002	90 348	165	-
2003	70 809	150	-
2004	193 840	141	-
2005	21 496	183	-
2006	223 365	217	-
2019	64 486	133	-
Solde au 01/04/2021		1 939 818	

(*) : augmentation de capital par incorporation des réserves et émission d'actions gratuites.

II.2. Cadre légal de l'offre

Autorisations préalables des organes de Nexans Maroc

Le conseil d'administration de Nexans Maroc, tenu en date du 1^{er} avril 2021 a pris les décisions suivantes :

- Le Conseil d'Administration a décidé la radiation des titres de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca et a pris acte du fait que ladite radiation entraîne l'obligation pour Nexans Participations et toute personne agissant de concert avec elle, à leur propre initiative et préalablement à la radiation effective, de procéder à une Offre Publique de Retrait conformément aux dispositions de l'article 20 bis du Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée ;

- Le Conseil d'Administration a donné, à cet effet, les pouvoirs les plus étendus au Président du Conseil d'administration et/ou au Directeur Général de la Société, à l'effet :
 - de fixer les modalités et le calendrier de réalisation de la radiation des titres de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca, conformément à la réglementation boursière en vigueur ;
 - de prendre toute décision dans le cadre de la radiation des titres de capital de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca et du projet d'offre publique de retrait qui sera déposé par l'actionnaire majoritaire de Nexans Maroc, portant sur les titres de capital de Nexans Maroc, et notamment faire toutes démarches et formalités, formuler toutes affirmations ou déclarations nécessaires pour les besoins de ladite radiation, auprès de toute entité de droit public ou de droit privé, en ce compris auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca ou de Maroclear, le tout en conformité avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur ; et
 - généralement, de prendre toutes mesures utiles et d'accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de la radiation des titres de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca, conformément à la réglementation boursière en vigueur.

Autorisations préalables des organes de Nexans Participations

Le conseil d'administration de Nexans Participations, lors de ses réunions tenues le 1^{er} avril 2021 et le 11 juin 2021, a décidé et autorisé ladite société à initier le lancement d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de Nexans Maroc pour un prix de 200 dirhams l'action.

Ledit Conseil a donné les pouvoirs les plus étendus à M. Jean-Christophe JUILLARD et/ou à M. Nino CUSIMANO, afin, au nom et pour le compte de Nexans Participations, de prendre toute décision dans le cadre du projet d'offre publique de retrait déposé par Nexans Participations et portant sur les titres de capital de la société Nexans Maroc au titre de la radiation des titres de cette dernière de la cote de la Bourse de Casablanca, et notamment fixer toutes les modalités de l'opération, faire toutes démarches et formalités, formuler toutes affirmations et toutes déclarations nécessaires pour les besoins de la réalisation de l'opération, auprès de toute entité de droit public ou de droit privé, en ce compris auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca ou de Maroclear, le tout en conformité avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

II.2.1. Dépôt du projet d'Offre

Le projet d'Offre a été déposé auprès de l'AMMC le 2 avril 2021. L'avis de dépôt a été publié le 5 avril 2021.

L'AMMC a déclaré le projet d'OPR recevable le 2 juillet 2021. L'avis de recevabilité de l'AMMC a été publié le 5 juillet 2021.

II.2.2. Cotation des actions de Nexans Maroc

En application des dispositions de l'article 14 de la loi n°19-14 relative la Bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, la société Nexans Maroc a sollicité la suspension de la cotation des titres « Nexans Maroc ».

L'AMMC a accordé un avis favorable à la suspension des titres « Nexans Maroc » de la cote de la Bourse de Casablanca à compter du 24 mars jusqu'au 2 avril 2021.

Faisant suite au dépôt de l'Offre Publique de Retrait et en application des dispositions de l'article 30 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'AMMC a demandé à la Bourse de Casablanca de procéder à la reconduction de la suspension de la cotation des titres de capital de « Nexans Maroc » à compter du 5 avril 2021.

L'AMMC, après avoir publié son avis de recevabilité sur l'Offre le 5 juillet 2021, a demandé à la Bourse de Casablanca de reprendre la cotation de l'action Nexans Maroc à compter du 6 juillet 2021.

II.2.3. Autorisation du Ministère de l'Economie et des Finances

L'AMMC a soumis le projet d'offre objet de la présente note d'information au Ministre de l'Economie et des Finances en vue de l'appréciation dudit projet au regard des intérêts stratégiques nationaux conformément aux dispositions de l'article 29 de la Loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, telle que modifiée et complétée.

Le Ministre de l'Economie et des Finances n'a pas formulé d'objection sur le présent projet d'Offre Publique de Retrait.

II.2.4. Décision de recevabilité de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

En référence aux dispositions des articles 13 et 32 de la Loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'AMMC a apprécié la recevabilité du projet d'offre, objet de la présente note d'information, et a examiné ses caractéristiques au regard des principes énoncés par les articles 13 et 32 de ladite loi et notamment les principes de transparence, d'égalité de traitement des actionnaires, d'intégrité du marché, et de loyauté des transactions.

Au vu de l'autorisation précitée et après examen du projet d'offre, l'AMMC a déclaré le projet recevable en date du 2 juillet 2021.

II.3. Objectifs de l'offre

II.3.1. Motifs de l'Offre

Compte tenu du fait que :

- L'action Nexans Maroc souffre d'un manque de liquidité (49 titres échangés en moyenne quotidienne sur les 12 derniers mois¹, avec un volume quotidien moyen de 6,2 KMAD, soit un volume échangé total de 1,5 MMAD sur la période), associé à un manque de visibilité au sein de la cote de la Bourse de Casablanca eu égard à la faible couverture du titre par les analystes financiers de la place ;
- Le flottant est relativement faible dans la mesure où l'actionnaire majoritaire, Nexans Participations, détient 86,46% du capital ;

Nexans Maroc a décidé la radiation de ses titres de la cote de la Bourse de Casablanca.

Cette décision entraîne l'obligation pour Nexans Participations de procéder à une offre publique de retrait portant sur l'ensemble des actions Nexans Maroc non détenues par Nexans Participations, conformément aux dispositions de l'article 20 bis du Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.

Étant donnée la faible part en capital constituant le flottant en bourse, il n'y aura pas de changements significatifs relatifs à la stratégie de développement de Nexans Maroc suite à la présente Offre Publique de Retrait. En effet, l'Initiateur de l'offre détient, à la veille de l'opération, 86,46% du capital de Nexans Maroc.

¹ Du 19/03/2020 au 19/03/2021

Cette offre porte sur l'acquisition de tous les titres de Nexans Maroc non détenus par Nexans Participations, soit 303 702 actions représentant 13,54% du capital et des droits de vote au prix unitaire de 200 dirhams par action.

II.3.2. Intentions de l'initiateur

Nexans Participations envisage de conserver les titres de Nexans Maroc qu'elle détient et ceux qu'elle pourra acquérir dans le cadre de l'Offre.

Suite à l'offre publique de retrait, les actions de la société Nexans Maroc seront radiées de la Bourse de Casablanca.

II.3.3. Modalités de financement

Nexans Participations se portera acquéreur des actions Nexans Maroc non détenues par elle, et confirme disposer des fonds nécessaires en vue de financer l'opération.

II.4. Accords pouvant avoir une incidence sur l'offre

Il n'y a, à la connaissance de l'Initiateur et de la Société, aucun accord pouvant avoir une incidence significative sur l'appréciation de l'Offre ou son issue.

Partie III. Teneur de l'Offre

III.1. Titres visés par l'Offre

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des titres visés par l'Offre Publique de Retrait :

Ticker	NEX
Cycle de négociation	Continu
Compartiment	Principal B
Secteur	Equipements Electroniques et Electriques
Code ISIN	MA0000011140
Nature des titres visés	Actions de Nexans Maroc, toutes de même catégorie
Nombre de titres visés	303 702
Part du capital visé par l'Offre	13,54% (part du capital non détenue par l'Initiateur)
Prix proposé	200 MAD par action
Mode de règlement	Entièrement en numéraire

Source : Nexans Maroc, Bourse des Valeurs de Casablanca

III.2. Impacts de l'Offre

Sur le capital de Nexans Maroc :

La présente offre n'aura aucun impact sur le montant du capital de Nexans Maroc.

Sur l'actionnariat de Nexans Maroc :

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de Nexans Maroc avant et après l'Offre, dans le cas où toutes les actions visées par l'Offre Publique de Retrait seraient apportées par les autres actionnaires (autres que l'Initiateur) :

	Actionnariat avant opération		Actionnariat après opération	
	Nombre de titres Nexans Maroc	% du capital et droits de vote	Nombre de titres Nexans Maroc	% du capital et droits de vote
Nexans Participations	1 939 818	86,46%	2 243 520	100,00%
Autres actionnaires	303 702	13,54%	-	0,00%
Total	2 243 520	100%	2 243 520	100%

Source : Nexans Maroc

Ainsi, conformément aux décisions des conseils d'administration de Nexans Participations, tenus le 1^{er} avril 2021 et le 11 juin 2021, Nexans Participations pourra acquérir seule, de manière ferme et irrévocable, la totalité des actions apportées à l'OPR par les actionnaires de Nexans Maroc.

III.3. Seuil de renonciation et autres conditions suspensives

Dans le cadre de cette opération, aucun seuil de renonciation à l'offre n'est prévu par l'Initiateur. Nexans Participations s'engage en effet à acquérir de manière ferme et irrévocable la totalité des actions apportées par les actionnaires de Nexans Maroc dans le cadre de l'OPR.

Partie IV. Éléments d'appréciation du prix de l'Offre

IV.1. Evaluation des titres visés par l'Offre

Le cabinet Hdid & Associés a été désigné par Nexans Participations en tant qu'évaluateur indépendant avec l'accord préalable de l'AMMC conformément à l'article 25 de la loi n° 26-03 susvisée. Le rapport dudit évaluateur a été déposé à l'AMMC le 2 avril 2021 dans le cadre du projet d'Offre.

Dans le cadre de la valorisation de Nexans Maroc en vue de la détermination du prix de l'offre, les méthodes de valorisation suivantes ont été utilisées :

- La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs (DCF) ;
- La méthode du cours moyen pondéré de Nexans Maroc (CMP) ;
- La méthode des comparables boursiers.

IV.1.1. Méthodes écartées

IV.1.1.i. Méthode de l'Actif Net Comptable

L'évaluation par l'Actif Net Comptable (ANC) consiste à établir la valeur d'une société sur la base du montant de ses capitaux propres.

Cette méthode a été écartée en raison de la rentabilité que génère la société Nexans Maroc qui est largement inférieure à la rentabilité qui devrait être exigée par les investisseurs. Il s'agit par ailleurs d'une méthode qui ne constitue pas une méthode de référence pour valoriser une société industrielle, a fortiori dans le cadre d'une approche de continuité d'exploitation (approche non liquidative).

Concernant les immobilisations corporelles et plus particulièrement les terrains², le management considère que la plus-value qu'elles peuvent recéler serait significativement neutralisée par les coûts de démantèlement et de déménagement, ainsi que par l'impact fiscal significatif en raison de la faiblesse des valeurs comptables historiques.

Selon le management, lesdits terrains continueront à être affectés à l'activité industrielle.

IV.1.1.ii. Méthode de référence transactionnelle

Cette méthode repose sur la valorisation d'une entreprise par référence à des multiples induits par des transactions significatives sur le capital de sociétés similaires (opérant dans la même activité et présentant des caractéristiques financières et opérationnelles comparables).

Cette méthode consiste également en la comparaison à des transactions récentes portant sur Nexans Maroc.

Cette méthode a été écartée en raison de l'indisponibilité d'informations financières publiques (telles que le montant des transactions et les multiples induits) relatives à des transactions antérieures récentes ayant porté sur des sociétés comparables à NEXANS MAROC.

IV.1.2. Méthodes retenues

IV.1.2.i. Actualisation des flux de trésorerie futurs

Cette méthode d'évaluation donne une vision dynamique de la valeur d'une entreprise puisqu'elle assoit la valorisation sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de la société, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et le risque intrinsèque.

L'évaluation selon cette méthode se déroule selon les étapes suivantes :

- Modélisation des flux de trésorerie futurs (sur la base du plan d'affaires) ;

² Il s'agit des 3 terrains qui abritent les usines de Nexans Maroc à Casablanca et Mohammedia et les locaux de Sirmel Maroc, ainsi que 2 terrains abritant des villas à Mohammedia.

- Estimation des flux de trésorerie normatifs entrant dans le calcul de la valeur terminale ;
- Calcul du coût moyen pondéré du capital ;
- Détermination de la valeur de l'entreprise, égale à la somme des flux de trésorerie futurs après impôt et de la valeur terminale, actualisés au 1^{er} janvier 2021 au taux de rentabilité exigé par l'ensemble des pourvoyeurs de fonds sur la période considérée ;
- Détermination de la valeur des fonds propres en soustrayant de la valeur de l'entreprise, l'endettement net et, éventuellement, les intérêts des minoritaires.

Principales hypothèses retenues

Plan d'affaires prévisionnel

Les flux de trésorerie futurs découlent du plan d'affaires sur la période 2021p-2025p communiqué par le management de Nexans Maroc et sont détaillés au niveau de la partie « Perspectives » de la présente note d'information. Ces flux se présentent comme suit :

En KMAD	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p
EBIT retraité*	77 900	60 709	47 248	48 274	42 901
Impôt sur l'EBIT	24 149	18 820	14 647	14 965	13 299
EBIT fiscalisé - NOPAT	53 751	41 889	32 601	33 309	29 602
+ Dotations d'exploitation	36 224	37 875	37 326	38 977	38 674
- Investissement	39 098	39 406	42 336	36 793	38 131
- Variation du BFR	155 810	52 170	40 426	16 024	1 476
Flux de trésorerie disponibles	-104 933	-11 812	-12 835	19 469	28 668

*Des retraitements sur le résultat d'exploitation ont été établis sur la base des charges non courantes ayant un caractère récurrent tels que les coûts de restructuration, l'IR du personnel expatrié, les pertes sur créances irrécouvrables et les amendes et surestaries de douane.

Taux d'actualisation

Le CMPC correspond à l'exigence de rentabilité des pourvoyeurs de fonds de la société. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{CMPC} = C_{fp} \times \text{FP} / (\text{D} + \text{FP}) + C_d \times (1 - \text{IS}) \times \text{D} / (\text{D} + \text{FP})$$

Où :

- C_{fp} : Coût des fonds propres
- FP : Valeur des fonds propres
- D : Valeur de l'endettement net
- $C_d \times (1 - \text{IS})$: Coût de la dette après impôt

Le coût des fonds propres est calculé de la manière suivante : $C_{fp} = R_f + \beta \times (R_m - R_f)$

Où :

- R_f : Taux sans risque estimé sur la base du rendement des Bons du Trésor du Maroc à maturité 10 ans ;
- β : Bêta endetté calculé sur la base du bêta désendetté de Nexans Group, ré-endetté sur la base de la structure d'endettement de Nexans Maroc du fait de la non liquidité des titres de Nexans Maroc et celle des titres de l'échantillon des sociétés comparables ;
- $R_m - R_f$: Prime de risque sur le marché boursier marocain

En prenant en compte la structure financière de Nexans Maroc qui est caractérisée par une dette nette négative, le coût moyen pondéré du capital est égal au coût des fonds propres, soit 9,34%.

Taux sans risque

Le taux sans risque retenu dans le cadre de la détermination du CMPC de Nexans Maroc est de 2,30%, correspondant au rendement des bons du Trésor à maturité 10 ans au Maroc (courbe secondaire au 1^{er} mars 2021).

Prime de risque

La prime de risque retenue dans le cadre de la détermination du CMPC de Nexans Maroc s'élève à 6,4%. Celle-ci correspond à la prime de risque pour le marché boursier marocain calculée sur la base de la moyenne arrondie des primes de risques de CFG Research (5,0% à octobre 2020, méthode prospective), Attijari Intermédiation (6,1% à septembre 2020, méthode par sondage), et BMCE Capital Research (8,2% au 2 octobre 2020, méthode prospective).

Bêta

Le bêta du groupe Nexans a été retenu du fait de la faible liquidité des titres de Nexans Maroc et de l'échantillon des sociétés comparables. Le bêta désendetté du groupe Nexans s'élève à 1,1.

Compte tenu de la structure financière de Nexans Maroc qui est caractérisée par une dette nette négative, le bêta endetté correspond au bêta désendetté du groupe Nexans qui s'élève à 1,1.

Calcul du CMPC – Synthèse

Le tableau suivant synthétise le calcul du CMPC retenu :

Calcul du CMPC	
Taux sans risque	2,30%
Bêta endetté	1,1
Prime de risque Marché Actions	6,40%
Coût moyen pondéré du capital	9,34%

Le CMPC s'établit ainsi à 9,34%.

Taux de croissance perpétuelle

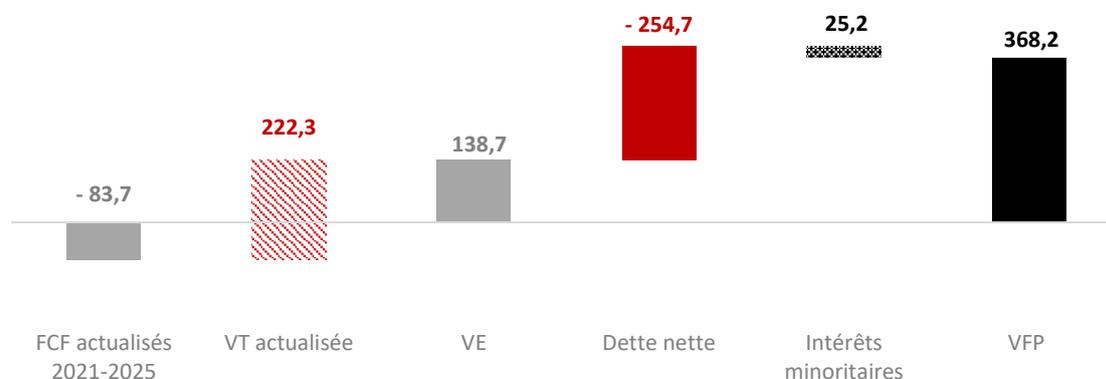
Le taux de croissance perpétuelle retenu pour le calcul de la valeur terminale est de 1%. Ce taux reflète, d'une part, les faibles perspectives de croissance de Nexans Maroc sur les différents segments d'activité durant la période prévisionnelle et les niveaux de croissance constatés sur les différents segments d'activité de la société ces dernières années et, d'autre part, l'absence de relais de croissance permettant au chiffre d'affaires de la société de croître à un rythme plus soutenu.

Calcul de l'endettement financier net

Le calcul de l'endettement financier net au 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

En KMAD	31/12/2020
(+) Dette de financement	17 732
(+) Trésorerie passif	74 312
(+) CCA passif	1 180
(+) Prêt actionnaires Nx CIV	5 965
(-) Trésorerie actif	353 928
Endettement financier net	-254 738

Synthèse de l'évaluation par la méthode DCF



Sources : Nexans Maroc

Sur la base d'un CMPC de 9,34% et d'un taux de croissance à l'infini de 1%, la Valeur d'Entreprise de Nexans Maroc ressort à 138,7 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net et des intérêts minoritaires qui s'élèvent respectivement à - 254,7 MMAD et 25,2 MMAD à fin 2020, la valeur des fonds propres s'établit à 368,2 millions de dirhams, soit 164,1 dirhams par action.

Analyse de sensibilité des résultats aux principaux paramètres

L'analyse de sensibilité du prix de l'offre par rapport au bêta et au taux de croissance se présente comme suit :

Valeur des fonds propres				
Beta	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini		
		0,50%	1,00%	1,50%
1,00	8,70%	377 585	393 870	412 418
1,05	9,02%	365 614	380 485	397 335
1,10	9,34%	354 568	368 189	383 549
1,15	9,66%	344 349	356 861	370 908
1,20	9,98%	334 873	346 397	359 280
1,25	10,30%	326 067	336 706	348 555

Valeur unitaire de l'action				
Beta	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini		
		0,50%	1,00%	1,50%
1,00	8,70%	168,30	175,56	183,83
1,05	9,02%	162,96	169,59	177,10

1,10	9,34%	158,04	164,11	170,96
1,15	9,66%	153,49	159,06	165,32
1,20	9,98%	149,26	154,40	160,14
1,25	10,30%	145,34	150,08	155,36

IV.1.2.ii. Cours moyen pondéré

Cette méthode consiste en l'analyse de l'évolution du cours de l'action Nexans Maroc sur les 36 derniers mois. La valorisation retenue est la moyenne des moyennes pondérées par les quantités des cours sur les 12 derniers mois, les 24 derniers mois et les 36 derniers mois glissants au 19/03/2021.

La méthode du cours moyen pondéré consiste à retenir comme valeur de l'action, la moyenne des valeurs induites par les cours moyens pondérés sur les périodes de calculs susmentionnées.

Le tableau suivant présente le cours moyen pondéré sur les périodes retenues :

Période	Cours moyen pondéré ³ (MAD/action)	Cours moyen (MAD/action)
3 ans	130,1	129,1
2 ans	130,1	128,4
1 an	127,3	127,5
Moyenne pondérée	129,2	

Source : Bourse de Casablanca

En calculant la moyenne des cours moyens pondérés par les quantités sur les périodes de 12, 24 et 36 derniers mois glissants au 19/03/2021, la valeur par action de Nexans Maroc ressort à **129,2 MAD**.

Sur cette base, la valorisation des fonds propres de Nexans Maroc ressort à **289,8 MMAD** (129,2 MAD x 2 243 520 actions).

IV.1.2.iii. Comparables boursiers

La méthode de valorisation par comparables boursiers consiste à appliquer aux agrégats financiers de la société, les multiples observés sur un échantillon composé d'entreprises cotées, en Afrique et au Moyen Orient, comparables en termes de secteur d'activité et de business modèle, notamment.

L'échantillon des comparables boursiers intègre des compagnies de fabrication de fils et câbles isolés de transformateurs électriques, ainsi que d'appareils d'émission et de transmission.

Le multiple retenu pour la valorisation de Nexans Maroc par les multiples boursiers est le multiple d'EBITDA LTM (EV/EBITDA LTM). Ce multiple a été appliqué à l'EBITDA retraité 2020 de Nexans Maroc.

Le calcul de l'EBITDA retraité 2020 se présente comme suit :

En KMAD	2020
EBITDA au 31/12/2020	121 643
(-) coûts de restructuration	1 000
(-) IR du personnel expatrié	1 500
(-) pertes sur créances irrécouvrables	3 000
(-) amendes et surestaries douane	2 000
EBITDA retraité 2020	114 143

³ Cours moyen pondéré par les quantités = $\Sigma \text{volumes} / \Sigma \text{quantités}$

Les retraitements effectués ont consisté à soustraire de l'EBITDA 2020 des charges qui figurent comptablement dans le résultat financier ou non-courant de Nexans Maroc. Economiquement, ces charges sont inhérentes à l'exploitation et sont constatées annuellement dans le cadre normal de l'activité de la société. Compte tenu de leur nature et de leur caractère récurrent, elles doivent donc être prises en compte dans le calcul de l'EBITDA de Nexans Maroc.

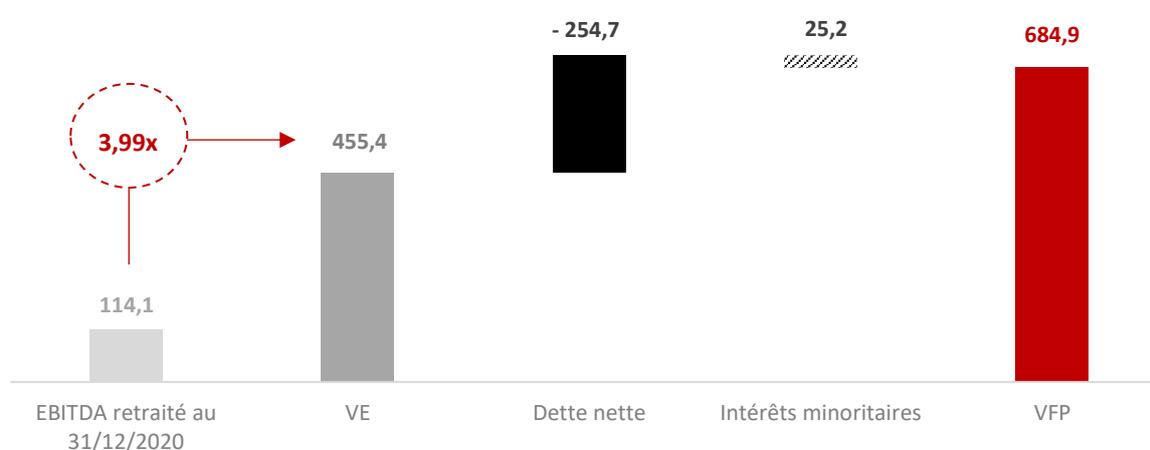
Le tableau ci-dessous présente l'échantillon de comparables boursiers retenu pour la valorisation de Nexans Maroc :

Données en MMAD	Pays	Capitalisation Boursière*	Valeur d'entreprise*	EBITDA LTM	VE/EBITDA LTM
El Sewedy Electric Company	Egypte	10 898	11 097	2 804,8	3,96x
Oman Cables Industry SAOG	Oman	922	625	157,0	3,98x
ARB Holdings Limited	Afrique du Sud	491	544	132,8	4,09x
Cutix Plc	Nigéria	81	99	25,1	3,95x
Moyenne	-	-	-	-	3,99x

Source : S&P Capital IQ

*Moyenne 6 mois au 01/03/2021

Sur la base du multiple obtenu et de l'EBITDA retraité 2020, la valorisation de la Société par la méthode des comparables boursiers ressort comme suit :



Sources : Nexans Maroc, S&P Capital IQ

Ainsi, sur la base du multiple moyen de VE/EBITDA LTM et après déduction de l'endettement net et des intérêts des minoritaires qui s'élève respectivement à - 254,7 MMAD et 25,2 MMAD à fin 2020, la valorisation de Nexans Maroc par la méthode des comparables boursiers ressort à 684,9 MMAD, soit **305,3 MAD** par action.

IV.2. Synthèse de l'évaluation et éléments d'appréciation du prix

Synthèse de l'évaluation

Le tableau ci-dessous présente la valorisation de Nexans Maroc selon les différentes méthodes appliquées :

Méthode de valorisation	Valeur des fonds propres (en MMAD)	Prix par action (en MAD)	Pondérations
DCF	368,2	164,1	40%
Cours boursiers	289,8	129,2	45%
Comparables boursiers	684,9	305,3	15%
Moyenne pondérée	380,4	169,6	100%

La méthode DCF est pondérée à 40% du fait de son importance dans la valorisation d'une société industrielle en considérant le principe de continuité d'exploitation. En effet, cette méthode, qui constitue une méthode de valorisation de référence, donne une vision dynamique de la valeur de Nexans Maroc puisqu'elle assoit la valorisation des titres sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de la société (rentabilité, structure financière, risque intrinsèque...).

La méthode des Cours Moyens Pondérés est pondérée à 45% eu égard à sa pertinence en tant que valeur exprimée par le marché compte tenu de la réalité du titre de Nexans Maroc depuis plus de 9 ans.

La méthode des comparables, quant à elle, est pondérée à 15% du fait que :

- Les multiples des sociétés comparables reflètent des conditions économiques (croissance PIB, inflation, etc.) et de marché (niveaux de valorisation des différents marchés boursiers) différentes en fonction des pays de la région (zone MEA) ;
- Le nombre relativement limité de sociétés comparables dans l'échantillon retenu ;
- Les écarts constatés entre les niveaux de marge des sociétés de l'échantillon et ceux de Nexans Maroc.

Sur cette base, la valorisation du titre Nexans Maroc ressort à 169,6 MAD/action, soit une valeur des fonds propres de 380,4 MMAD.

Éléments d'appréciation du prix

Le tableau ci-dessous présente les primes/décotes induites entre le prix de l'offre et les différentes méthodes d'évaluation appliquées :

Méthode de valorisation	Prix par action (en MAD)	Prix de l'offre (en MAD)	Prime/Décote entre prix de l'offre et valorisation
DCF	164,1	200	+21,9%
Cours boursiers	129,2	200	+54,8%
Comparables boursiers	305,3	200	-34,5%
Moyenne pondérée	169,6	200	+17,9%

Les tableaux ci-dessous présentent les multiples P/B et P/E induits :

En MAD	
Valeur des fonds propres de Nexans Maroc sur la base du prix de l'offre (200 MAD/action)	448 704 000
Fonds propres consolidés de Nexans Maroc au 31/12/2020	767 192 120
Multiple P/B	0,6 x

En MAD	
Valeur des fonds propres de Nexans Maroc sur la base du prix de l'offre (200 MAD/action)	448 704 000
Résultat net consolidé de Nexans Maroc au 31/12/2020	47 186 590
Multiple P/E	9,5 x

Le tableau ci-après présente la prime entre le prix de l'offre et le cours de bourse à la veille du dépôt du projet de l'offre:

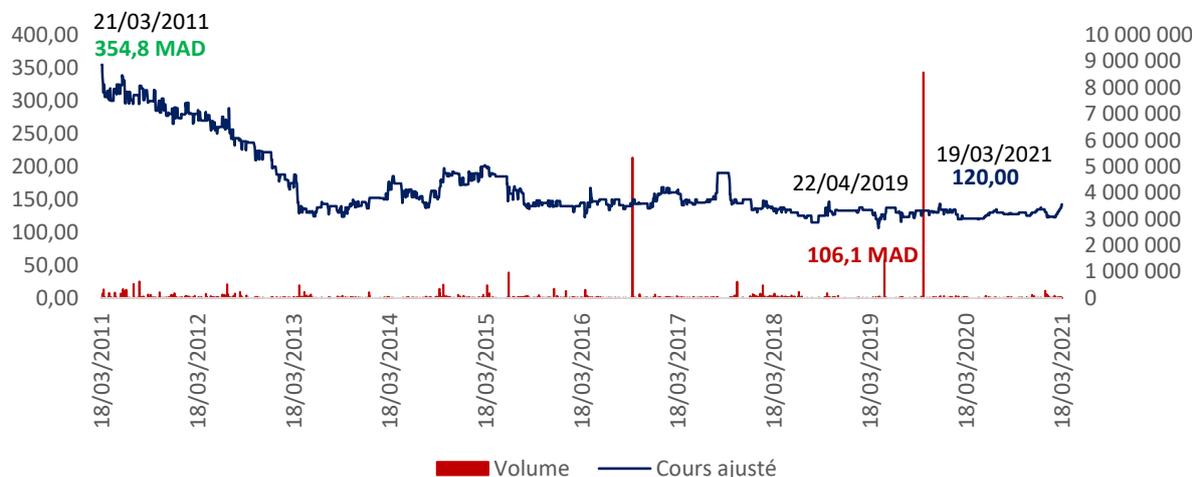
En MAD	Cours	Prime
Cours de bourse de la veille du dépôt du projet de l'offre	147,85	+35%

Le tableau ci-après présente la prime entre le prix de l'offre et la moyenne pondérée des cours de bourse observée sur 10 ans (18/03/2011 - 19/03/2021) :

En MAD	Cours	Prime
Moyenne pondérée des cours de bourse observée sur la période 18/03/2011 - 19/03/2021	170,56	+17%

IV.3. Evolution du cours boursier du titre Nexans Maroc

Le graphique ci-dessous présente l'historique de l'évolution du cours du titre Nexans Maroc au niveau de la Bourse de Casablanca, et ce, sur les dix dernières années (du 18/03/2011 au 19/03/2021) :



Source : Bourse de Casablanca

Entre le 18 mars 2011 et le 31 décembre 2013

Le cours de Nexans Maroc est passé de 346,00 MAD le 18 mars 2011 à 143,95 MAD à fin 2013, soit une baisse de 58,4% sur la période. Cette baisse s'explique par la baisse importante des bénéfices de Nexans Maroc suite à la cession des activités de production de batteries et l'arrêt de l'activité de production de câbles automobiles.

Entre le 02 Janvier 2014 et le 31 décembre 2014

Le cours de Nexans Maroc est passé de 152,55 MAD le 2 janvier 2014 à 172,50 MAD à fin 2014, soit une hausse de 13% sur la période. Cette hausse intervient dans un contexte où les bénéfices de la société ont progressé de +229% en comparaison à 2013.

Entre le 02 Janvier 2015 et le 29 décembre 2017

Le cours de Nexans Maroc a clôturé à 134,0 MAD à fin 2017, en baisse de 22% comparé au 2 janvier 2015 (172,60 MAD). Cette baisse s'explique par la baisse des bénéfices de la société sur cette période.

Entre le 02 janvier 2018 et le 31 décembre 2018

Le cours de Nexans Maroc a clôturé à 132,95 MAD à fin 2018, soit un niveau quasi-stable comparé au 02 janvier 2018 (134,00 MAD). Par ailleurs, la moyenne (simple) du cours sur la période ressort à 131,56 MAD, impactée par la baisse du cours sur le mois de juillet 2018, en lien avec la baisse du dividende distribué (3 MAD par action vs. 4 MAD par action l'année précédente).

Entre le 02 Janvier 2019 et le 31 décembre 2019

Le cours de Nexans Maroc est passé de 132,95 MAD le 2 janvier 2019 à 134,60 MAD à fin 2019, soit une hausse de 1,2% sur la période, expliquée par l'effet combiné de (i) la hausse du dividende à distribuer à 4 MAD par action, (ii) la bonne performance de la Société en 2019, ainsi que (iii) la tendance haussière du marché boursier sur la même période (variation de l'indice MASI de 7,7%). Notons qu'en octobre 2019, Nexans Participations a procédé à un rachat en bloc de 64 486 actions de Nexans Maroc sur le marché boursier.

Entre le 02 Janvier 2020 et le 31 décembre 2020

Le cours de Nexans Maroc est resté stable sur la période de l'année 2020, passant de 134,60 MAD le 2 janvier 2020 à 135,00 MAD à fin 2020. Notons que le cours a subi quelques variations durant la période, dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19.

Entre le 04 Janvier 2021 et le 19 mars 2021

Le cours de Nexans Maroc est passé de 135,00 MAD le 4 janvier 2021 à 142,75 MAD le 19 mars 2021, soit une hausse de 5,7% sur la période, liée principalement aux bonnes performances de la Société affichées au 4^{ème} trimestre 2020 et à la performance positive du marché boursier sur la période.

Le tableau ci-après présente la performance du titre Nexans Maroc, ainsi que de celle de l'indice MASI sur la dernière année (du 19/03/2020 au 19/03/2021) :

Période	Du	Au	Performance Nexans Maroc	Performance MASI
1 mois	19/02/2021	19/03/2021	16,06%	-0,02%
3 mois	21/12/2020	19/03/2021	5,74%	2,69%
6 mois	21/09/2020	19/03/2021	11,96%	13,26%
1 an	19/03/2020	19/03/2021	17,98%	23,39%

Source : Bourse de Casablanca

Partie V. Modalités de l'Offre

V.1. Calendrier de l'Offre

	Etapas	Date
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	29/07/2021
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	06/08/2021
	Visa de la Note d'Information par l'AMMC	06/08/2021
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'information visée par l'AMMC	
4	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération	09/08/2021
5	Publication de la Note d'Information par l'Initiateur dans un JAL	09/08/2021
6	Ouverture de la durée de l'Offre Publique de Retrait	18/08/2021
7	Clôture de la durée de l'Offre Publique de Retrait	24/09/2021
8	Réception par la Bourse de Casablanca des fichiers relatifs aux ordres d'apports de titres collectées à travers l'OCS avant 12h00	27/09/2021
9	Centralisation et consolidation des ordres d'apports de titres par la Bourse de Casablanca	28/09/2021
10	Envoi d'un état récapitulatif des ordres d'apports de titres à l'AMMC	29/09/2021
11	Réception de la suite de l'AMMC sur l'OPR (positive ou sans suite)	30/09/2021
12	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis, dans le cas où l'AMMC déclare l'opération sans suite	30/09/2021
13	Remise, par la Bourse de Casablanca, des résultats de l'OPR aux collecteurs d'ordres	01/10/2021
14	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à la radiation	01/10/2021
15	Publication par la Bourse de Casablanca du communiqué de presse relatif à la radiation, dans un JAL	01/10/2021
16	Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	05/10/2021
17	Enregistrement de l'opération en bourse	05/10/2021
18	Règlement / Livraison	08/10/2021
19	Publication des résultats de l'OPR par l'Initiateur, dans un JAL	11/10/2021
20	Radiation des titres de capital	13/12/2021

V.2. Modalités de participation à l'Offre

V.2.1. Durée de l'offre publique de retrait

L'offre portera sur une durée de 27 jours de bourse, du 18 août 2021 au 24 septembre 2021 inclus.

V.2.2. Bénéficiaires

La présente OPR s'adresse à tous les détenteurs d'actions Nexans Maroc (hors Nexans Participations) sans limitations. Les actionnaires souhaitant apporter leurs actions à l'offre devront remettre aux collecteurs d'ordres les documents suivants :

- Un ordre de vente dûment horodaté et émargé par l'actionnaire cédant et par l'organisme collecteur d'ordres. Il sera irrévocable dès la clôture de la durée de l'offre ;
- Une attestation de blocage des actions apportées à l'offre (fournie par le teneur de comptes) ;
- Un justificatif d'identité.

V.2.3. Transmission des ordres de vente

Les actionnaires souhaitant apporter leurs actions à la présente Offre sont invités à remettre à leurs sociétés de bourse ou à leurs banques, du 18 août 2021 au 24 septembre 2021 inclus, un ordre de vente conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

L'ordre de vente doit être signé par le propriétaire même des actions ou par un tiers dûment mandaté et présentant une procuration dûment signée et légalisée par le propriétaire desdites actions.

Les ordres de vente au nom des enfants mineurs et incapables majeurs peuvent être exécutés par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal.

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire peut passer l'ordre de vente pour le compte du client dont il gère le portefeuille à condition de disposer d'une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens.

Les sociétés de gestion marocaines ou étrangères agréées sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Les ordres de vente peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la durée de l'Offre.

V.2.4. Identification des apporteurs d'actions

Les actionnaires apportant leurs actions dans le cadre de la présente Offre devront justifier leur identité en présentant les documents ci-dessous. Les organismes collecteurs d'ordre devront obtenir une copie du document qui justifie l'identité de l'apporteur des actions et la joindre à l'ordre de vente.

Catégories	Documents à produire
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
Incapables majeurs	Justificatif légal valable
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément et en plus pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, et pour les SICAV, le numéro du registre de commerce
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Personnes morales marocaines (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Personnes physiques résidents marocains	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidents non marocains	Photocopie de la carte de résident
Ressortissants marocains	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques non-résidents non marocains	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document

V.2.5. Attestations de blocage des actions apportées

Une attestation de blocage des actions apportées devra être jointe à l'ordre de vente par les associations, les personnes physiques ou morales apportant leurs actions. Le blocage des actions sera effectif à partir de la date de délivrance de l'attestation de blocage des actions concernées par cet ordre de vente et jusqu'au règlement-livraison.

Les actionnaires ont la possibilité de révoquer leur apport à l'Offre de tout ou partie de leurs actions jusqu'à la clôture de l'Offre. Leur ordre de vente sera irrévocable dès la clôture de l'Offre.

L'attestation de blocage devra être fournie par les teneurs de comptes et devra comporter :

- Le numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques marocaines résidentes ou non résidentes, le numéro de titre de séjour pour les personnes physiques étrangères résidentes au Maroc ou le numéro de passeport pour les personnes physiques étrangères non résidentes ;
- Le numéro d'inscription au registre du commerce pour les personnes morales de droit marocain ou de tout autre document faisant foi dans le pays d'origine et accepté par l'organisme chargé de l'intermédiation pour les personnes morales étrangères, ou le numéro d'agrément du Fonds Commun de Placement (OPC) ;
- Les coordonnées bancaires identifiant le compte qui sera crédité du produit de l'apport dans le cadre de la présente Offre.

V.3. Modalités de traitement des ordres

V.3.1. Centralisation et consolidation des ordres

La structure du fichier de centralisation des ordres, établie par la Bourse de Casablanca, sera transmise par celle-ci aux collecteurs d'ordres demandeurs.

Les collecteurs d'ordre, doivent transmettre le 27 septembre 2021 avant 12h00 à la Bourse de Casablanca, à travers l'outil de centralisation des souscriptions (OCS), l'ensemble des ordres d'apport de titres recueillis dans le cadre de l'opération.

La Bourse de Casablanca procédera par la suite à la centralisation et à la consolidation des différents fichiers d'ordres de vente.

Le 1^{er} octobre 2021, la Bourse de Casablanca communiquera aux collecteurs d'ordres les résultats de l'Offre.

V.3.2. Enregistrement de l'offre

Sur la base des actions présentées, l'enregistrement à la Bourse de Casablanca des transactions relatives à l'Offre sera effectué le 5 octobre 2021 par SOGECAPITAL Bourse (côté acheteur), ainsi que toutes les sociétés de bourse (côté vendeurs).

Les organismes collecteurs d'ordre n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse qui se chargera de l'enregistrement des transactions auprès de la Bourse de Casablanca. Ils devront informer la société de bourse choisie par écrit avec copie la Bourse de Casablanca, et ce, avant le début de la période de l'offre.

V.3.3. Règlement/livraison

Le règlement et la livraison des actions Nexans Maroc seront réalisés le 8 octobre 2021. Ils s'effectueront selon les procédures en vigueur.

V.3.4. Frais de transaction

Tous les frais de courtage et d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions prélevées par la Bourse de Casablanca et le teneur de comptes, ainsi que tous les impôts et taxes dont

sont redevables les actionnaires de Nexans Maroc apportant leurs actions à l'Offre Publique de Retrait, demeureront à leur charge.

Le détail des commissions applicables au moment de la transaction, à payer par les apporteurs d'actions de Nexans Maroc, se présente comme suit :

Etablissements	Commissions HT ⁴
Société de bourse	A déterminer par la société de bourse de l'actionnaire de Nexans Maroc apportant ses titres dans le cadre de l'opération
Bourse de Casablanca	0,1%
Teneur de comptes	A déterminer par le teneur de compte de l'actionnaire de Nexans Maroc apportant ses titres dans le cadre de l'opération

Le taux de TVA en vigueur pour ce type de transaction est de 10%.

V.3.5. Publication des résultats de l'Offre

Les résultats de l'Offre seront publiés par la Bourse de Casablanca le 5 octobre 2021, ainsi que dans un journal d'annonces légales par l'initiateur de l'Offre au plus tard le 11 octobre 2021.

V.3.6. Modalités d'annulation des ordres

Toutes les souscriptions qui ne respectent pas les conditions de participation et d'identification prévues au niveau de la présente note d'information seront frappées de nullité.

V.3.7. Admission de l'instrument « Nexans Maroc » aux opérations de Maroclear suite à son retrait de la Bourse de Casablanca

L'initiateur a l'intention de maintenir l'instrument « Nexans Maroc » en admission aux opérations de Maroclear suite à son retrait de la Bourse de Casablanca pendant une période de 12 mois après clôture de l'offre.

⁴ Les taux sont applicables au montant de la transaction

Partie VI. Initiateur de l'Offre

VI.1. Identification de l'initiateur

Dénomination sociale	Nexans Participations
Siège social	4 Allée de l'Arche - 92400 Courbevoie, France
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Numéro du Registre de Commerce	314 613 431 RCS Nanterre
Date de constitution	29/12/1978
Capital social	418 110 000 €
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	Holding de participations

VI.2. Informations sur l'initiateur

VI.2.1. Description des activités de Nexans Participations⁵

Nexans Participations est une holding de participations détenue à plus de 99,99% par le groupe Nexans (Nexans SA). Nexans Participations est un véhicule d'investissement du groupe Nexans, et détient des participations dans des sociétés présentes dans différents domaines d'activité du groupe à travers le monde.

NEXANS S.A.		
NEXANS PARTICIPATIONS S.A. (FRANCE)		
Europe	France	Nexans Interface, Nexans Power Accessories France, Eurocable, Recycables (*), Lixis, Linearis, Nexans Wires, TLM, IES Energy (*), Nexans Financial and Trading Services, Nexans Solar Technologies
	Allemagne	Nexans Deutschland, Nexans Logistik, Nexans Superconductors, Nexans Power Accessories Germany, Nexans Autoelectric, Leitungstechnik Ostbayern (LTO), Elektrokontakt, Metrofunkkabel-Union, Kabeltrommel, Kabeltrommel GmbH & Co, Logistics Warehousing Systems GmbH
	Belgique	Nexans Benelux, Nexans Harnesses, Nexans Network Solutions, Opticable, Nexans Services, Cablebel, Cablinter
	Bulgarie	Makris GPH, Elektrokabel Bulgaria
	Danemark	Nexans Industry Solutions
	Espagne	Nexans Iberia
	Grèce	Nexans Hellas, Opticable Greece
	Italie	Nexans Italia, Nexans Intercablo, Nexans Partecipazioni Italia
	Lituanie	Gerhardt Petri Vilnius UAB
	Luxembourg	Nexans Ré
	Norvège	Nexans Norway, Nexans Skagerrak, Nexans Subsea Operations
	Pays-Bas	Nexans Nederland, Nexans Cabling Solutions
	Pologne	Nexans Polska, NPAP Sp Zo.o

⁵ Source : Nexans – Document d'enregistrement universel 2020

* Participation minoritaire de Nexans Participations

	République tchèque	Elektrometall Sro, Elektromodul Sro, GPH Spol
	Roumanie	Nexans Romania, Elektrokontakt
	Royaume-Uni	Nexans UK, Nexans Logistics, Nexans Power Accessories UK
	Slovaquie	Nexans Slovakia, Elektroconnect Sro
	Suède	Nexans Sweden, Axjo Kabel, Elproman AB
	Suisse	Nexans Suisse, Confecta, Voltimum(*)
	Ukraine	Elektrokontakt Ukraina TzOV, TOV Nexans Ukrain
Moyen-Orient, Russie, Afrique	Afrique du Sud	Nexans Trade, Isotech
	Angola	Nexans Angola
	Côte d'Ivoire	Nexans Côte d'Ivoire
	Égypte	ICC
	Émirats arabes unis	Nexans Trade JLT
	Ghana	Nexans Kabelmetal Ghana
	Kazakhstan	Nexans Kazakhstan
	Kenya	Nexans Power Network Kenya Limited
	Maroc	Nexans Maroc, Sirmel, Tourets et Emballages du Maroc, Coprema, Imouka, Nexans Interface Maroc
	Nigeria	Nexans Kabelmetal Nigeria (*), Northern Cable Processing and Manufacturing Company (*), Nexans Power Networks Nigeria, Nexans Subsea Energy Nigeria
	Qatar	Qatar International Cable Company (*)
	Russie	Impex Electro (*)
	Sénégal	Sirmel Sénégal, Les Câbleries du Sénégal
Tunisie	Nexans Tunisia, Electrocontact Tunisie	
Turquie	Nexans Turkiye Endustri Ve Ticaret	
Amérique du Nord	Canada	Nexans Canada
	États-Unis	Nexans USA, Nexans Energy USA, Nexans Magnet Wire USA, Autoelectric America, Nexans High Voltage USA, AmerCable Incorporated, Nexans Specialty Holding
Amérique du Sud	Brésil	Nexans Brazil
	Colombie	Nexans Colombia
	Mexique	Elektrokontakt S. de R.L de C.V, Mexico
Asie-Pacifique	Australie	Olex Australia Pty, Olex Holding Pty, Nexans Australia Holding Pty
	Chine	Nexans (China) Wires & Cables Co., Nexans Hong Kong, Nexans Communications (Shanghai) Cable Co., Nexans Autoelectric (Tianjin), Nexans Yanggu, New Rihui Cables Co., Nexans (Suzhou) Cables Solution Co., Nexans Cable (Tianjin) Co., Ltd.
	Corée	Nexans Korea, Kukdong Electric Wire Co., Nexans Daeyoung Cable
	Indonésie	PT Nexans Indonesia
	Japon	Nippon High Voltage Cable Corporation

	Nouvelle Zélande	Nexans New Zealand
	Singapour	Nexans Singapore Pte

* Participation minoritaire de Nexans Participations

Le groupe Nexans développe depuis plus de 120 ans, une expertise dans le domaine de la production de câbles à usage industriel. Au-delà des câbles, les systèmes de Nexans transportent de l'énergie et des données, et forment le lien essentiel qui distribue information et électricité à quiconque et en tout lieu.

L'activité du groupe Nexans est structurée autour de 4 pôles :

1. Bâtiments & Territoires

Fournir des systèmes de câblage fiables et des solutions énergétiques plus intelligentes pour aider les bâtiments et les territoires à être plus efficaces, plus vivables et plus durables.

Le segment Bâtiment & Territoires couvre les marchés suivants : bâtiment, villes/réseaux intelligents, e-mobilité, infrastructures locales, systèmes d'énergie décentralisés, électrification rurale.

Le segment Bâtiment & Territoires est le principal secteur d'activité du groupe Nexans, tant au regard de son ampleur que de sa portée mondiale, et représente plus de 42% du chiffre d'affaires total du groupe en 2020. Dans les marchés matures, la volonté d'aller vers des villes connectées, vers plus d'efficacité énergétique et d'e-mobilité, constitue une source de croissance clé, tandis que dans des régions comme l'Afrique et l'Amérique du Sud, la demande de systèmes hors-réseau (off-grid) pour combler l'écart en matière d'électrification continue de croître. Nexans est bien placé pour répondre à ces besoins et fournir de nouvelles solutions aux sociétés durables et aux villes intelligentes, en complément de ses câbles à basse et moyenne tension qui constituent son activité historique.

Nexans conduit une stratégie de différenciation par la performance technique, notamment en matière de tenue au feu, d'efficacité énergétique, de facilité d'installation et de services : formation professionnelle, livraisons cadencées de grands chantiers, gestion partagée des stocks chez les distributeurs, e-services pour les prescripteurs et les installateurs.

Le groupe Nexans s'engage à respecter les normes les plus strictes du secteur, lesquelles incitent à construire et à rénover de façon durable en conciliant économies d'énergie, longévité et recyclabilité des matériaux, et respect de l'environnement.

2. Haute Tension & Projets

Accompagner les clients du début (conception, ingénierie, financement, gestion d'actifs) à la fin du cycle (gestion du système) pour les aider à trouver la solution de câblage la mieux adaptée à leurs enjeux d'efficacité et de fiabilité.

Le segment Haute tension & Projets comprend les marchés suivants : fermes éoliennes offshore, interconnexions sous-marines, haute tension terrestre, solutions intelligentes pour le secteur pétrolier et gazier (chauffage électrique direct, câbles de chauffage sous-marins).

L'expansion continue des fermes éoliennes offshore et d'autres sources d'énergie renouvelable nécessitant des interconnexions locales, régionales et internationales suppose de faire appel à des solutions de câblage et de connectique toujours plus performantes et toujours plus résistantes. Les installations sous-marines à haute tension sont un domaine particulièrement prometteur pour des acteurs majeurs comme Nexans, car elles requièrent une grande expertise technique.

Dans les réseaux sous-marins, l'un des principaux savoir-faire de Nexans réside dans les interconnexions des réseaux entre pays, la connexion des fermes éoliennes en mer, et les liaisons entre

îles et continent. De la conception à la réparation en passant par l'installation et la maintenance, le Groupe est en mesure d'apporter des solutions clé en main.

Sur le segment de marché des réseaux terrestres de haute tension, Nexans propose des solutions de pointe : câbles à cœur composite pour les lignes aériennes, interconnexions HVDC, câbles supraconducteurs pour alimenter les métropoles, limiteurs de courant de défaut supraconducteurs pour sécuriser les réseaux.

Leader mondial des applications sous-marines, Nexans conçoit des câbles hybrides ou ombilicaux pour alimenter et contrôler les installations, et des systèmes de chauffage direct (DEH) pour fluidifier le transit dans les oléoducs sous-marins. Ces solutions permettent d'exploiter les champs pétroliers et gaziers en eau profonde, y compris en zone arctique.

3. Télécommunications & Données

Aider les clients à déployer facilement des infrastructures en cuivre ou en fibre optique grâce à des solutions de câblage et de connectique « *plug-and-play* ».

Le segment Télécommunications & Données regroupe les activités suivantes : transmission des données (sous-marine, fibre, FTTx), réseaux de télécommunications, centres de données géants (hyperscale), solutions de câblage LAN.

Du fait de la hausse de la demande en matière de transmission de données et de capacités de stockage, l'élargissement de l'offre Télécommunications & Données de Nexans se situe au cœur de l'ambition du groupe. Dans le monde hyperconnecté d'aujourd'hui, le rôle de Nexans est de faire le lien entre les personnes, les entreprises, les villes et les continents grâce à une gamme complète de solutions de connectique différenciées : câblages LAN, solutions de télécommunications, réseaux FTTx, solutions pour les centres de données géants (hyperscale) et les infrastructures sous-marines.

Nexans apporte à ses clients des solutions alliant technologies avancées et simplicité d'installation. Le groupe produit des câbles de télécommunication sous-marins y compris désormais pour les communications transocéaniques sur plusieurs milliers de kilomètres. Dans le domaine des infrastructures terrestres, Nexans privilégie les solutions à haute performance pour les réseaux en cuivre et les systèmes de déploiement des réseaux à fibre optique jusque chez l'abonné (FTTH) destinés aux applications à très haut débit. Nexans se fournit auprès de Sumitomo Electric Industries, l'un des premiers fabricants mondiaux de fibre optique.

4. Industrie & Solutions

Accompagner les équipementiers et les chefs de projets d'infrastructure industrielle dans la personnalisation de leurs solutions de câblage et de connectique pour leur permettre de répondre à leurs enjeux d'électrification, de numérisation et d'automatisation.

Le segment Industrie & Solutions du groupe Nexans englobe les marchés suivants : transports (aéronautique, ferroviaire, construction navale, automobile), automatismes, énergies renouvelables (solaire, éolien), ressources (pétrole et gaz, mines) et autres (nucléaire, médical, manutention).

Dans le secteur de l'industrie, les principaux secteurs d'activité sont les automatismes, les équipementiers de l'éolien et des énergies renouvelables, l'aéronautique et l'espace, les équipements ferroviaires et le secteur pétrolier et gazier. Dans la mesure où ces secteurs sont de plus en plus touchés par les tendances lourdes (révolution énergétique, mobilité mondiale, infrastructures intelligentes notamment), le groupe Nexans a pour objectif d'accompagner les équipementiers en leur proposant des solutions de câblage et de connectique sur mesure pour tous leurs besoins en alimentation, en transmission de données et en automatisation.

Nexans travaille en étroite coopération avec ses clients constructeurs et équipementiers afin de relever leurs enjeux de sécurité, d'allègement, de compacité, de communication embarquée, de facilité d'installation et de valorisation du câble en fin de vie.

VI.2.2. Présentation des comptes sociaux 2019 et 2020 de Nexans Participations :

VI.2.2.i. Bilan social de Nexans Participations

ACTIF		31/12/2019	31/12/2020
<i>Données en euros</i>		Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions brevets droits similaires		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Fonds commercial (1)		
	Avances et acomptes		
	Immobilisations corporelles		
	Terrains		
	Constructions		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours		
	Avances et acomptes		
Immobilisations financières (2)			
Participations évaluées selon mise en équivalence			
Autres participations	1 818 531 250	1 865 855 447	
Créances rattachées à des participations	2 320	395 747	
Autres titres immobilisés	2 882	2 882	
Prêts	752	752	
Autres immobilisations financières	890 736	296 313	
TOTAL (II)		1 819 427 939	1 866 551 140
Actif circulant	Stocks et en-cours		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	Avances et Acomptes versés sur commandes		
	Créances (3)		
	Créances clients et comptes rattachés		
	Autres créances	97 165	283 975
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	41 807	64 824	
Charges constatées d'avance			
TOTAL (III)		138 972	348 799
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecarts de conversion actif (VI)		
TOTAL ACTIF		1 819 566 911	1 866 899 939
(1) dont droit au bail			
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an		597 474	312 811
(3) dont créances à plus d'un an			

Source : Nexans Participations

PASSIF		31/12/2019	31/12/2020
<i>Données en euros</i>			
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	418 110 000	418 110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 247 935 731	1 247 935 731
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	41 811 000	41 811 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	52 195	52 195
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(44 981 524)	(31 783 165)
	Résultat de l'exercice	73 127 459	72 604 348
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	6 101 762	6 282 904	
	Total des capitaux propres	1 742 156 622	1 755 013 013
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	450 000	450 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	450 000	450 000
Dettes (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	76 829 670	111 316 281
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 800	119 040
	Dettes fiscales et sociales	1 214	
	Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 605	1 605	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	76 960 289	111 436 926
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 819 566 911	1 866 899 939
<i>Résultat de l'exercice exprimé en centimes</i>		<i>73 127 458,98</i>	<i>72 604 348,33</i>
<i>(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an</i>		<i>76 960 289</i>	<i>111 436 926</i>
<i>(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques</i>			

Source : Nexans Participations

VI.2.2.ii. Compte de résultat social de Nexans Participations

Compte de résultat		31/12/2019	31/12/2020
<i>Données en euros</i>			
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	1 389 850	1 380 068
	Montant net du chiffre d'affaires	1 389 850	1 380 068
	Production stockée		
	Production immobilisée		
Charges d'exploitation	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		15
	Total des produits d'exploitation (1)	1 389 850	1 380 083
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
Produits financiers	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	171 796	227 832
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 473	85 482
	Salaires et traitements		
	Charges sociales du personnel		
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations		
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		
Autres charges		1	
Total des charges d'exploitation (2)	185 269	313 315	
Résultat d'exploitation		1 204 581	1 066 767
Charges financières	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
	De participations (3)	124 294 894	73 533 693
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 078	22 322
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 386 176	56 600 198
Produits exceptionnels	Différences positives de change	497 002	371 024
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	135 183 150	130 527 237
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 305 284	50 701 807
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 185 997	428 847
	Différences négatives de change	324 792	642 650
Charges exceptionnelles	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	41 816 074	51 773 304
Résultat financier		93 367 076	78 753 933
Résultat courant avant impôts		94 571 658	79 820 701
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	46 292 026	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	647 015	
Total des produits exceptionnels	46 939 041		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	9 151 000	75 307
	Sur opérations en capital	57 832 498	6 600 199
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	617 667	181 142
	Total des charges exceptionnelles	67 601 165	6 856 648
Résultat exceptionnel		(20 662 124)	(6 856 648)

Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	782 075	359 704
Total des produits	183 512 042	131 907 319
Total des charges	110 384 583	59 302 971
Résultat de l'exercice	73 127 459	72 604 348

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	124 295 291	73 556 015
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 185 997	428 846

Source : Nexans Participations

VI.2.1. Principaux événements survenus depuis la clôture du dernier exercice :

Événements significatifs postérieurs à clôture

Covid-19⁶

Depuis la clôture de l'exercice 2020 et malgré la persistance de la crise Covid depuis le mois de mars 2020, aucun impact n'est à noter dans les comptes de la Société en résultant de l'épidémie de COVID-19.

Brexit

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne ouvre une période de transition, de négociation et par voie de conséquences, d'incertitudes au plan macro-économique. Toutefois, l'implantation des activités de la société n'entraîne pas d'exposition à une baisse d'activité et à des risques financiers.

VI.3. Liens de Nexans Participations avec Nexans Maroc

VI.3.1. Liens capitalistiques

A la date de préparation de la présente note d'information, Nexans Participations détient directement 86,46% du capital et des droits de vote de Nexans Maroc.

VI.3.2. Liens financiers

Il convient de noter qu'il n'y pas de flux financiers spécifiques, hormis le dividende à distribuer, entre Nexans Participations et Nexans Maroc, ni de conventions réglementées liant les deux sociétés, à fin 2020.

Au même titre que les autres actionnaires de Nexans Maroc, Nexans Participations perçoit des dividendes de la part de cette dernière lorsque celle-ci en distribue.

Au titre de l'exercice 2019, le montant des dividendes distribués par Nexans Maroc s'est élevé à 5 MAD par action.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2021 a approuvé la proposition de dividendes du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

Le dividende par action ainsi fixé à 10 MAD au titre de l'exercice 2020, a été mis en paiement à partir du 23 juillet 2021.

VI.3.3. Liens entre les membres des organes de gouvernance

La composition du Conseil d'administration de Nexans Maroc est la suivante :

⁶ Source : rapport des commissaires comptes sur les comptes annuels de l'exercice du 31 décembre 2020 de Nexans Participations SA.

Membre du conseil d'administration	Fonction actuelle chez Nexans Maroc	Date de nomination ou de renouvellement	Date d'expiration du mandat actuel	Lien entre le membre du conseil d'administration et Nexans Participations
M. Karim BENNIS	Administrateur et Directeur Général	AGO juin 2020	AGO approuvant les comptes de 2025	Aucun lien
M. Jean Christophe JUILLARD	Administrateur et Président du conseil d'administration	AGO juin 2020	AGO approuvant les comptes de 2025	Président du conseil d'administration
M. Driss BENHIMA	Administrateur indépendant	AGO juin 2018	AGO approuvant les comptes de 2023	Aucun lien
M. Ahmed Reda CHAMI	Administrateur indépendant	AGO juin 2017	AGO approuvant les comptes de 2022	Aucun lien
M. Olivier CHEVREAU	Administrateur	AGO juin 2019	AGO approuvant les comptes de 2022	Aucun lien
M. Ali FASSI FIHRI	Administrateur indépendant	AGO juin 2020	AGO approuvant les comptes de 2025	Aucun lien
Mme Laure HURBIN	Administrateur	AGO juin 2019	AGO approuvant les comptes de 2022	Aucun lien
Nexans Participations (Magali VALAT)	Administrateur	AGO juin 2016	AGO approuvant les comptes de 2021	-

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires liant Nexans Participations et les autres actionnaires de Nexans Maroc, ou tout autre lien en matière d'exercice du contrôle d'autres sociétés.

Partie VII. Intentions de l'initiateur

VII.1. Intentions de l'initiateur

VII.1.1. Intentions de l'initiateur en matière de prise de contrôle de la Société

Nexans Participations envisage de conserver le contrôle de Nexans Maroc ainsi que les titres qu'il détient et ceux qu'il pourra acquérir dans le cadre de l'Opération.

VII.1.2. Intentions de l'initiateur en matière de poursuite des achats des titres de la Société suite à la clôture de l'Offre

L'initiateur a l'intention de poursuivre l'achat des titres Nexans Maroc sur les 12 mois suivants la date de clôture de l'OPR.

VII.1.3. Intention de l'initiateur en matière de représentation dans les organes de gouvernance de la société visée

La gouvernance de la société est appelée à être simplifiée à la clôture de l'Offre, notamment à travers la diminution du nombre des administrateurs et la suppression du Comité d'Audit.

L'initiateur a l'intention de maintenir des administrateurs indépendants post-radiation en tenant compte de leur proportion actuelle dans le nombre total des administrateurs de la société.

VII.1.4. Intentions de l'initiateur en matière de maintien de la Société à la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca

L'Offre, objet de la présente note d'information, est consécutive à la décision de radiation des titres de capital de Nexans Maroc de la cote de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

VII.1.5. Intentions de l'initiateur sur les 12 mois suivant l'Offre

La société visée poursuivra son activité dans les mêmes conditions qu'à la date de la présente.

L'initiateur n'envisage pas d'opérations structurelles (tant sur le plan industriel que commercial) ni de changement dans les orientations stratégiques de la société visée. Si aucune fusion n'est envisagée ni avec l'initiateur ni avec d'autres sociétés du Groupe Nexans, des opérations de réorganisation des activités de la société pourraient être envisagées par l'initiateur. Ces mesures n'affecteraient pas le personnel et les dirigeants de Nexans Maroc.

Il n'a pas été identifié de synergies résultantes de la réalisation de l'OPR.

La politique actuelle de dividende, consistant à distribuer les bénéfices aux actionnaires en fonction des performances de l'année et des besoins en investissements futurs de la société⁷, sera maintenue durant les 12 mois suivants l'Offre.

VII.2. Financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où la totalité des actions de Nexans Maroc pouvant être apportées à l'Offre et non détenues par l'Initiateur à la date de la présente note d'information seraient apportées à l'Offre, le montant total devant être payé par l'Initiateur s'élèverait à un montant maximum de 60 740 400 MAD (hors frais et commissions liés à l'Offre).

⁷ La société ne distribue pas un pourcentage fixe de ses bénéfices annuels. Sa politique de distribution est discrétionnaire.

Le financement des sommes dues par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre sera réalisé sur ses ressources propres. Le financement de l'Offre n'aura pas d'impact significatif sur les actifs, l'activité et les résultats de Nexans Participations.

VII.3. Perspectives chiffrées

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Nexans Maroc.

VII.3.1. Perspectives du secteur des câbles et appareils électriques

Il n'existe pas de projections officielles sur le secteur des câbles et appareils électriques. Néanmoins, l'évolution du secteur est directement liée à la croissance des secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie, au Maroc et en Afrique francophone. Tenant compte des effets de la pandémie sur l'économie nationale et internationale, les perspectives des secteurs précités devraient être très contraintes à moyen-terme.

Le marché national devrait rester très concurrentiel avec l'augmentation des capacités disponibles et l'arrivée de nouveaux entrants.

VII.3.2. Stratégie et perspectives de Nexans Maroc

La stratégie à moyen-terme de Nexans Maroc repose sur les piliers suivants :

- **La préservation de sa position de leader** : en anticipant l'évolution de ses marchés (notamment les actions commerciales entreprises afin de mitiger le recul anticipé de certains segments d'activité), en poursuivant l'optimisation de ses coûts opérationnels et de structure, et en investissant pour proposer à ses clients des produits et services qui lui permettent de se différencier par rapport à la concurrence ;
- **La génération de trésorerie** : en optimisant les stocks, en déployant des mesures industrielles qui améliorent la productivité et le flux des travaux en cours, en contrôlant les dettes et créances et en optimisant les dépenses d'investissement ;
- **Le renforcement de l'attrait de Nexans Maroc** : auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

Les perspectives des principaux segments d'activité de Nexans Maroc se présentent comme suit :

Marché du bâtiment :

Ce segment devrait traverser une période difficile, essentiellement à cause des effets de la crise sanitaire. Par ailleurs, les importations étrangères, ainsi que l'augmentation de la capacité de production de certains concurrents laissent présager une pression sur les prix et donc une érosion des marges.

Marché de la distribution :

Ce segment a connu une chute des revenus en 2020 (-13% comparé à 2019). Le retour à un niveau d'activité normal est attendu en 2022. A compter de 2023, la croissance de ce marché devrait être minimale et suivre la même tendance que celle des bâtiments.

Marché des infrastructures :

Ce marché est caractérisé par une forte cyclicité, ainsi qu'une dépendance aux ventes à l'export. Compte tenu des événements géopolitiques dans certains marchés cibles et de l'impact de la pandémie sur les investissements publics, il n'est pas attendu de croissance sur ce segment d'activité.

Marché de l'aéronautique :

Après l'effondrement de ce marché en 2020 suite à la crise sanitaire (-44% par rapport à 2019), il est prévu que l'aéronautique se redresse partiellement sur la période prévisionnelle. En effet, la baisse de la demande combinée aux capacités de production disponibles devrait conduire à une pression sur les prix et donc une érosion des marges.

Marché des transformateurs :

A l'instar du segment des infrastructures, ce marché est également caractérisé par une forte cyclicité. Il devrait connaître une forte progression à court-terme du fait de certains appels d'offres remportés, puis chuter à moyen-terme.

L'activité à l'export devrait également connaître une concurrence accrue, notamment de la Turquie et de l'Asie, sur les appels d'offres publics.

Marché des disjoncteurs :

Ce segment devrait suivre les mêmes tendances et la même croissance que celui des infrastructures.

Marché des télécommunications :

Nexans Maroc ne produit que des câbles en cuivre destinés au marché des télécommunications. Cette technologie étant progressivement remplacée par la fibre optique, les ventes sur ce marché sont amenées à se réduire. Notons que l'activité de fibres optiques ne fait pas partie de l'offre de produits de Nexans Maroc.

Il convient de noter que les réalisations de l'exercice 2020 et les prévisions d'activité de l'exercice 2021 contiennent des éléments non récurrents :

- En 2020, Nexans Maroc a compensé la baisse de son chiffre d'affaires local par des ventes à l'export vers les pays d'Afrique francophone. Ces ventes ont été réalisées à des marges relativement meilleures que le marché local ;
- En 2021, les performances de Nexans Maroc sont impactées positivement par un marché public important de transformateurs, non récurrent, et dont la réalisation est prévue sur une seule année.

Les performances prévisionnelles de Nexans Maroc à partir de 2022 ne tiennent pas compte de ces éléments non récurrents et sont relativement moindres que celles de 2020 et 2021.

Enfin, les prévisions d'exploitation présentées ci-dessous ne tiennent pas compte des charges non récurrentes (redressement fiscal, pertes sur créances au-delà d'un niveau normatif) ou non prévisibles (résultat de change). Ces éléments ont impacté négativement la profitabilité de Nexans Maroc en 2018 et 2019.

VII.3.3. Business Plan de Nexans Maroc sur la période 2021p-2025p

Le groupe Nexans Maroc consolide ses comptes selon les normes IFRS.

L'évolution du périmètre de consolidation du groupe se présente de la manière suivante:

Filiales	2021p		2022p		2023p		2024p		2025p	
	% de contrôle	Méthode								
Nexans Maroc	Maison mère									
Sirmel Maroc	84,83%	IG								
Sirmel Sénégal	43,26%	IG								
TEM	100,00%	IG								
Coprema	99,90%	IG								
Nexans Côte d'Ivoire	41,00%	IP								

Source : Nexans Maroc

Sirmel Maroc : filiale à hauteur de 84,83% de Nexans Maroc, spécialisée dans la distribution de câbles et de matériel électrique.

Sirmel Sénégal : filiale détenue indirectement à hauteur de 43,26% par Nexans Maroc et spécialisée dans la distribution de câbles et de matériel électrique. La société est filiale de Sirmel Maroc à hauteur de 51,00%.

Tourets et Emballages du Maroc (TEM) : filiale à hauteur de 100,00% de Nexans Maroc, spécialisée dans la vente de tourets en bois.

Coprema : Foncière propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca, détenue par Nexans Maroc à hauteur de 99,90%.

Nexans Côte d'Ivoire : filiale détenue à hauteur de 41,00% par Nexans Maroc, spécialisée dans la production de solutions de câblage et d'appareils électriques.

VII.3.3.i. Principales hypothèses de construction du Business Plan

Chiffre d'affaires : construit par segment d'activité (taux de croissance par rapport au CA 2020) sur la base des perspectives des différents marchés présentées dans la partie VII.3.2.

Taux de croissance par segment d'activité	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p
Bâtiment	-13%	2%	2%	2%	2%
Distribution	0%	11%	1%	1%	1%
Infrastructures	-13%	5%	-5%	5%	-5%
Aéronautique	13%	2%	2%	15%	10%
Transformateurs	71%	-23%	-10%	2%	2%
Disjoncteurs	-14%	5%	-5%	5%	-5%
Telecom	-40%	-15%	-15%	-15%	-15%

Marge brute : construite sur la base des marges historiques par segment d'activité et des perspectives des différents marchés présentées également dans la partie VII.3.2.

Du fait du contexte économique lié à la pandémie, des pressions sur les marges sont attendues dans les principaux segments d'activité (bâtiment, aéronautique, transformateurs, disjoncteurs). La baisse des revenus « télécom », segment à forte rentabilité, devrait également peser négativement sur la marge brute.

Autres charges externes : le poids de ces charges (% du CA) devrait rester stable sur la période prévisionnelle et proche du niveau de 2019.

	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p
Autres charges externes (% du CA consolidé)	9,0%	9,0%	9,0%	9,0%	9,0%

Charges de personnel : Ce poste ne devrait pas connaître d'évolution en 2021 et 2022, en raison du contexte économique. A compter de 2023, ce poste devrait évoluer d'environ 3% par an.

Résultat financier : tenant compte des prévisions d'activité, le résultat financier a été modélisé sur la base d'un niveau d'endettement stable, composé principalement de lignes de financement du BFR. La société prévoit également d'optimiser ses charges financières en baissant le recours à certains produits de financement (factoring et obligations cautionnées).

Investissements : la société ne prévoit pas d'investissements dans de nouveaux segments d'activité. L'outil de production actuel sera maintenu via des investissements de renouvellement.

BFR : il a été modélisé sur la base de délais normatifs observés sur la période 2017-2019 (cf. partie VII.3.3.iii – évolution du besoin en fonds de roulement). Du fait de l'amélioration de la trésorerie prévisionnelle, les délais fournisseurs – liés principalement aux achats de cuivre auprès du groupe Nexans – devraient baisser significativement à compter de 2022.

VII.3.3.ii. Compte de résultat consolidé prévisionnel

Le compte de résultat consolidé 2020r-2025p se présente comme suit :

En KMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Ventes de marchandises (en l'état)	552 554	493 500	546 931	552 274	560 396	568 639	+0,6%
Ventes de biens et services produits	1 245 958	1 213 849	1 173 209	1 141 088	1 185 187	1 182 816	-1,0%
Chiffre d'affaires	1 798 512	1 707 349	1 720 140	1 693 362	1 745 583	1 751 455	-0,5%
Variation de stocks de produits (+/-)	-48 370	-	-	-	-	-	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	29	-	-	-	-	-	
Subventions d'exploitation	4 167	-	-	-	-	-	
Reprises d'exploitation ; transferts de charges	63 735	-	-	-	-	-	
Produits d'exploitation	1 818 073	1 707 349	1 720 140	1 693 362	1 745 583	1 751 455	-0,7%
<i>% de croissance</i>	<i>-4%</i>	<i>-6%</i>	<i>1%</i>	<i>-2%</i>	<i>3%</i>	<i>0,3%</i>	
Achats revendus de marchandises	318 946	212 888	238 497	240 597	244 044	247 540	-4,9%
Achats consommés de matières et fournitures	981 989	1 041 069	1 043 707	1 025 167	1 061 282	1 063 429	+1,6%
Autres charges externes	146 061	154 344	154 308	153 232	157 680	158 019	+1,6%
Impôts et taxes	5 307	4 881	4 917	4 841	4 990	5 007	-1,2%
Charges de personnel	171 474	171 544	171 626	176 451	181 836	187 384	+1,8%
Autres produits d'exploitation	52	-	-	-	-	-	-100,0%
Autres charges d'exploitation	9 183	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-35,8%
Dotations d'exploitation	80 476	36 224	37 875	37 326	38 977	38 674	-13,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	104 689	85 400	68 209	54 748	55 774	50 401	-14%
<i>% CA</i>	<i>6%</i>	<i>5%</i>	<i>4%</i>	<i>3%</i>	<i>3%</i>	<i>3%</i>	
Produits financiers	14 638	400	400	400	400	400	-51,3%
Charges financières	35 937	16 881	16 304	15 728	14 914	14 647	-16,4%
RESULTAT FINANCIER	-21 299	-16 481	-15 904	-15 328	-14 514	-14 247	-7,7%
RESULTAT NON-COURANT	-8 713	-7 500	-3,0%				
RESULTAT AVANT IMPOTS	74 677	61 419	44 804	31 919	33 760	28 654	-17,4%
IS	27 490	19 040	13 889	9 895	10 466	8 883	-20,2%
RESULTAT NET	47 187	42 379	30 915	22 024	23 295	19 771	-16,0%
<i>% CA</i>	<i>3%</i>	<i>2%</i>	<i>2%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>	<i>1%</i>	
RESULTAT NET - Part des minoritaires	235	14 389	10 496	7 478	7 909	6 713	+95,5%
RESULTAT NET - part groupe Nexans Maroc	46 952	27 991	20 419	14 547	15 386	13 058	-22,6%

Source : Nexans Maroc

Evolution prévisionnelle du chiffre d'affaires :

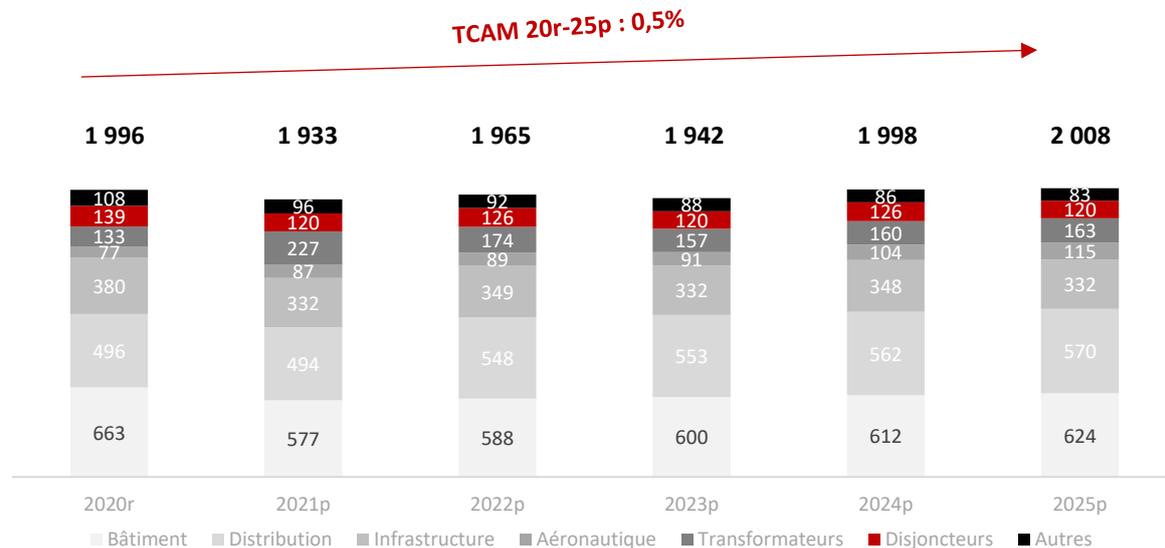
En MMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Chiffres d'affaires agrégé	1 995	1 933	1 965	1 942	1 998	2 008	+0,1%
Retraitements de consolidation	196	226	245	248	252	256	+5,5%
Chiffre d'affaires consolidé	1 799	1 707	1 720	1 693	1 746	1 751	-0,5%

Source : Nexans Maroc

Le chiffre d'affaires consolidé de Nexans Maroc devrait légèrement baisser sur la période 2020r-2025p, suivant un TCAM de -0,5% pour s'établir à 1,7 Md de dhs contre 1,8 Md de dhs en 2020.

Les retraitements de consolidation ont été projetés sur la base des poids historiques des ventes intra-groupe de chaque société. Les revenus de TEM et COPREMA ont été totalement éliminés pour leur part.

Les principales hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires agrégé par segment d'activité (hors retraitement de consolidation) sur la période 2021p-2025p se présentent comme suit :



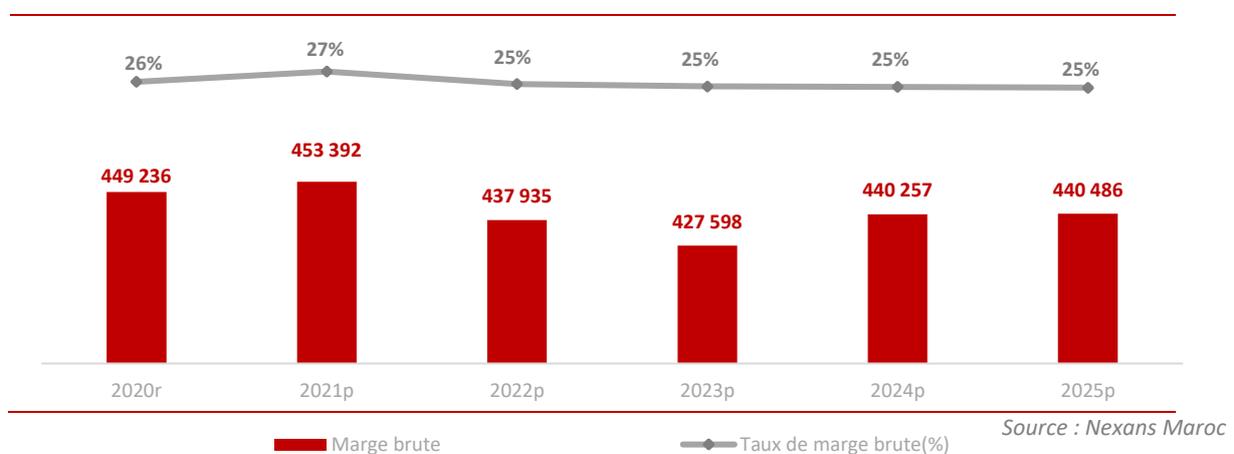
Source : Nexans Maroc

- **Segment « Bâtiment »** : le chiffre d'affaires devrait enregistrer un TCAM de -1,2% sur la période 2020r-2025p, pour atteindre 624 MMAD en 2025p, reflétant un marché atone et de plus en plus concurrentiel au Maroc, ainsi qu'une croissance des revenus de Nexans Côte d'Ivoire (CIV) suite à l'internalisation⁸ de la production de Nexans CIV.
- **Segment « Distribution »** : les ventes de ce segment devraient afficher une hausse annuelle moyenne (TCAM) de +2,8% expliquée par un effet rattrapage post-COVID en 2021p et 2022p, puis une stabilisation des revenus à partir de 2023p.
- **Segment « Infrastructure »** : le chiffre d'affaires prévisionnel devrait connaître une baisse moyenne (TCAM) de -2,6% sur la période 2020r-2025p liée principalement à la cyclicité du marché de l'export africain et sa forte corrélation aux événements géopolitiques (élection, stabilité politique...).
- **Segment « Aéronautique »** : le chiffre d'affaires de ce segment devrait évoluer suivant un TCAM de +8,3% sur la période 2020r-2025p, après une chute importante du marché en 2020. La crise devrait perdurer sur les 3 prochaines années, mais sera néanmoins mitigée grâce à un nouveau marché signé en 2020 et aux perspectives de reprise à compter de 2024p.
- **Segment « Transformateurs »** : les ventes de ce segment devraient enregistrer une hausse annuelle moyenne (TCAM) de 4,2% sur la période avec une croissance significative en 2021p liée à un marché important, puis une chute en 2022 et 2023, avant de se stabiliser à partir de 2024.
- **Segment « Disjoncteurs »** : le chiffre d'affaires de ce segment, qui suit la cyclicité du segment « infrastructure », devrait afficher un TCAM de -2,9% sur la période.

⁸ Substitution des importations de produits auprès de Nexans Maroc par de la production en propre.

- **Autres⁹:**
 - **Segment « Télécom »** : les ventes de ce segment devraient afficher une décroissance (TCAM) de l'ordre de -20,8% par an sur l'horizon du business plan suite au basculement du marché vers les liaisons à fibre optique (effet de substitution de la fibre optique par rapport au cuivre).
 - **Segment « Trading »** : le chiffre d'affaires de ce segment devrait enregistrer un TCAM de -17,0%, après une progression exceptionnelle en 2020 due à une cession d'excédents de stocks. Ainsi, ce segment est attendu minimal sur la période 2021p-2025p (8 à 9 MMAD de revenus annuels).
 - **Autres revenus** : correspondant à la vente de déchets et aux prestations de services, qui devraient afficher une tendance stable sur l'horizon du BP (36 MMAD de revenus annuels).

Evolution prévisionnelle de la marge brute consolidée (en KMAD) :



La marge brute consolidée en 2025p est estimée à 440 MMAD, enregistrant un TCAM de -0,4% sur la période considérée. Cette diminution s'explique par l'effet combiné des évolutions défavorables des segments « Telecom » et « Aéronautique », dont les marges sont relativement importantes, et par les pressions concurrentielles sur les segments suivants :

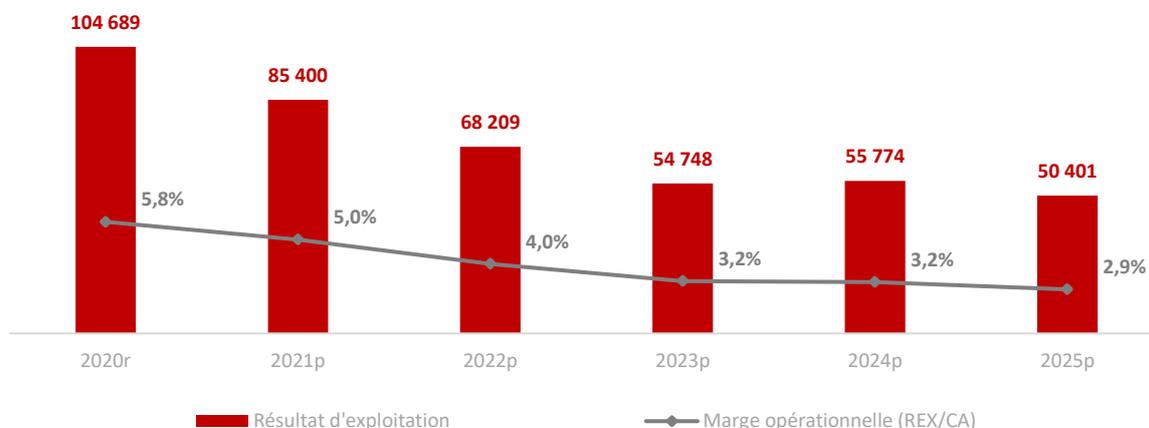
- **Segment « Bâtiment »** : le taux de marge brute devrait baisser de 4 points en 2021 puis de 2 points en 2022 et se stabiliser au-delà. Cette baisse est expliquée essentiellement par la pression sur les prix de vente induite par la concurrence turque, égyptienne et espagnole.
- **Segment « Aéronautique »** : le taux de marge brute devrait baisser de 3 points sur la période revue en raison de la pression concurrentielle liée à l'augmentation des capacités disponibles au niveau mondial.
- **Segment « Transformateurs »** : le taux de marge brute devrait enregistrer une baisse de 1 point entre 2021p et 2022p, puis se stabiliser à ce niveau.
- **Segment « Disjoncteurs »** : le taux de marge brute devrait enregistrer une baisse de 2 points entre 2021p et 2022p, puis se stabiliser à ce niveau.

Le taux de marge brute consolidée de Nexans Maroc devrait baisser d'environ 1 point sur la période 2020r-2025p pour s'établir à 25% en 2025p.

⁹ Les autres revenus comprennent : le segment télécom, le segment trading, autres revenus ainsi que les revenus des entités Coprema et TEM

Evolution prévisionnelle du résultat d'exploitation consolidé (en KMAD) :

Le résultat d'exploitation courant consolidé devrait évoluer, à horizon 2025p, comme suit :



Source : Nexans Maroc

Après une hausse significative en 2020, le résultat d'exploitation consolidé de Nexans Maroc devrait baisser sur la période 2021p-2025p pour s'établir à un niveau de 50 MMAD.

Cette baisse s'explique notamment par :

- La baisse de la marge brute de 1 point sur la période prévisionnelle ;
- La hausse des charges du personnel. En effet, ce poste a connu une stagnation en 2020 des suites des répercussions de la crise Covid-19 et connaîtra une reprise à partir de 2023 (Cf. tableau ci-après) ;

En MMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Charges de personnel	171	172	172	176	182	187	+2%

- La hausse des autres charges externes en raison de l'augmentation des charges locatives (révisions triennales de certains baux commerciaux) ;

La marge d'exploitation devrait également enregistrer une baisse de 3 points sur la période prévisionnelle pour s'établir à +2,9% à horizon 2025p (contre 5,8% en 2020r).

Evolution prévisionnelle du résultat financier consolidé :

En KMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
RESULTAT FINANCIER	-21 299	-16 481	-15 904	-15 328	-14 514	-14 247	+8%

Source : Nexans Maroc

Le résultat financier consolidé du groupe Nexans Maroc devrait s'améliorer sur la période 2020r-2025p pour s'établir à -14 MMAD contre -21 MMAD en 2020. Cette progression s'explique principalement par :

- La baisse des charges d'intérêts relatives aux crédits d'enlèvement de la douane et les obligations cautionnées suite à la décision du management de supprimer le recours aux obligations cautionnées ;
- La baisse des intérêts relatifs au factoring suite à la décision du management de réduire l'usage de cette pratique.

Evolution prévisionnelle du résultat non courant consolidé :

En KMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
RESULTAT NON COURANT	-8 713	-7 500	-7 500	-7 500	-7 500	-7 500	+3%

Source : Nexans Maroc

Le résultat non courant consolidé du groupe Nexans Maroc devrait s'améliorer de 3% pour s'établir à -7,5 MMAD sur l'horizon du business plan, et correspondra aux éléments suivants :

- Coûts de restructuration estimés à 1 MMAD par an sur l'horizon du business plan ;
- IR personnel expatrié d'environ 1,5 MMAD par an sur la période prévisionnelle ;
- Pertes sur créances irrécouvrables de l'ordre de 3 MMAD par an sur la période considérée ;
- Amendes et surestaries de la douane qui s'élèveront à 2 MMAD par an sur la période 2021p-2025p.

Evolution prévisionnelle du résultat net (en KMAD) :

Le Résultat net devrait évoluer, à horizon 2025p, comme suit :



Source : Nexans Maroc

Le résultat net prévisionnel de Nexans Maroc devrait baisser en moyenne de 16% par an sur la période 2020r-2025p pour s'établir à un niveau de 19,8 MMAD contre 47 MMAD en 2020. Cette baisse découle principalement de la baisse du résultat d'exploitation d'en moyenne 14% par an sur la période considérée.

La marge nette s'établirait à 1,1% en 2025p, en baisse de 1,5 pt par rapport à l'exercice 2020r. Cette baisse est moins prononcée que la baisse de la marge d'EBE du fait de l'amélioration (en valeur) du résultat non courant (projeté à un niveau de -7,5 MMAD) et du résultat financier (arrêts des obligations cautionnées, baisse des frais de factoring de Nexans Maroc et remboursement de la dette bancaire de Nexans Côte d'Ivoire).

VII.3.3.iii. Bilan consolidé prévisionnel

Le bilan prévisionnel consolidé portant sur la période prévisionnelle 2020r–2025p se présente comme suit :

Actif (en KMAD)	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
ACTIF IMMOBILISE	238 642	241 516	243 047	248 056	239 907	232 712	-0,5%
Immobilisations incorporelles	2 207	1 963	1 708	1 456	1 193	933	-15,8%
Immobilisations corporelles	216 506	212 972	214 758	220 019	218 098	217 816	0,1%
Immobilisations financières	19 928	26 581	26 581	26 581	20 615	13 963	-6,9%
ACTIF CIRCULANT	1 160 820	1 151 017	1 159 640	1 141 588	1 176 792	1 180 751	0,3%
Stocks et en cours - nets	291 899	300 849	303 102	298 384	307 586	308 620	1,1%
Créances et emplois assimilés	868 921	850 168	856 538	843 204	869 207	872 131	0,1%
Clients et comptes rattachés - nets	582 372	604 967	609 500	600 011	618 515	620 595	1,3%
Autres créances et comptes de régularisation	286 549	245 201	247 038	243 192	250 692	251 535	-2,6%
Trésorerie Actif	353 928	278 567	229 721	185 700	184 684	192 446	-11,5%
Total Actif	1 753 390	1 671 100	1 632 408	1 575 344	1 601 383	1 605 908	-1,7%
Passif (en KMAD)							TCAM 20r-25p
CAPITAUX PROPRES (part groupe)	742 002	747 558	755 366	760 714	769 546	775 673	0,9%
Capital	224 352	224 352	224 352	224 352	224 352	224 352	0,0%
Réserves et reports à nouveau - part groupe	470 699	495 215	510 595	521 815	529 809	538 263	2,7%
Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	46 952	27 991	20 419	14 547	15 386	13 058	-22,6%
INTERETS MINORITAIRES	25 190	39 578	42 535	44 513	48 504	51 073	15,2%
Réserves des minoritaires	24 955	25 190	32 039	37 036	40 595	44 360	12,2%
Résultat net des minoritaires	235	14 389	10 496	7 478	7 909	6 713	95,5%
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	1 109¹⁰	1 109	0,0%				

¹⁰ Ce poste correspond à des provisions pour pensions et obligations similaires enregistrées par Sirmel et Nexans Côte d'Ivoire

DETTES	985 089	882 855	833 397	769 008	782 224	778 053	-4,6%
Emprunts et dettes financières	98 010	161 389	155 478	149 567	143 602	136 950	6,9%
<i>Dont dettes de financement</i>	17 732	11 822	5 911	-	-	-	-100,0%
<i>Dont prêt actionnaires NX CIV</i>	5 965	12 617	12 617	12 617	6 652	-	-100,0%
<i>Dont trésorerie passif</i>	74 312	136 950	136 950	136 950	136 950	136 950	13,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	683 091	547 178	502 326	446 580	460 431	462 314	-7,5%
Autres dettes et comptes de régularisation	203 987	174 287	175 593	172 860	178 190	178 790	-2,6%
Total Passif	1 753 390	1 671 100	1 632 408	1 575 344	1 601 383	1 605 908	-1,7%

Source : Nexans Maroc

La taille du bilan consolidé de Nexans Maroc devrait ressortir à 1 606 MMAD à horizon 2025p soit un TCAM 2020r-2025p de -1,7%.

Investissements prévisionnels

Les investissements prévisionnels consistent principalement en des investissements de renouvellement de la Société et se présentent comme suit :

En MMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Investissements	27	39 ¹¹	39	42	37	38	+7,5%
<i>En % du CA</i>	<i>1,5%</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,5%</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>	

Equilibre financier prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement de Nexans Maroc :

En MMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Financement permanent	792	813	818	819	826	828	+0,9%
Actifs immobilisé	239	242	243	248	240	233	-0,5%
FR	553	571	574	571	586	595	+1,5%
Actif circulant	1 161	1 151	1 160	1 142	1 177	1 181	+0,3%
Passif circulant	887	721	678	619	639	641	-6,3%
BFR	274	430	482	522	538	540	+14,5%
Trésorerie nette	280	142	93	49	48	55	-27,6%

Source : Nexans Maroc

Evolution du Fonds de Roulement :

Sur la période 2020r-2025p, la situation du bilan prévisionnel présente un fonds de roulement évoluant de 553 MMAD en 2020r à 595 MMAD en 2025p.

Le total financement permanent devrait s'établir à 828 MMAD en 2025p contre 792 MMAD en 2020r. Cette légère hausse (TCAM) de +0,9% est liée essentiellement à la hausse des fonds propres suite au report des résultats positifs sur la période prévisionnelle.

L'actif immobilisé devrait enregistrer une baisse moyenne (TCAM) de -0,5% sur la période 2020r-2025p pour s'établir à 233 MMAD en 2025p. Cette évolution reflète l'hypothèse de maintien de l'outil de

¹¹ Les investissements comprennent des créances immobilisées sur Nexans Côte d'Ivoire correspondant à des prêts d'actionnaires injectés en 2021p.

production du groupe, sans investissement en relais de croissance ou en augmentation de la capacité de production.

Evolution du Besoin en Fonds de Roulement :

Le besoin en fonds de roulement enregistre une hausse de +14,5% en raison de la stabilisation des délais clients au niveau historique de l'exercice 2019 (111 jours de CA) non compensée par les délais fournisseurs prévus (baisse progressive pour atteindre 99 jours d'achat à partir de 2023), reflétant la réduction des délais de paiement des achats de cuivre.

Le BFR de 2020 traduit une gestion « non normative » de ce dernier, avec une baisse des délais clients à 102 jours suite au recours au factoring, une baisse des délais de rotation des stocks à 59 jours, ainsi qu'une hausse des délais fournisseurs à 149 jours.

Les principales hypothèses relatives au besoin en fonds de roulement sur la période 2020r-2025p se détaillent comme suit :

En jours	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Ratio de rotation des stocks (jours de CA consolidé)	59	64	64	64	64	64	+1,7%
Délais de règlement des clients ¹² (jours de CA consolidé)	102	111	111	111	111	111	+1,8 %
Délai des autres créances et comptes de régularisation (jours de CA consolidé)	58	52	52	52	52	52	-2,1%
Délais de paiement des fournisseurs ¹³ (jours d'achats)	149	122	110	99	99	99	-7,8%
Délai des autres dettes et comptes de régularisation (jours de d'achats)	41	39	38	38	38	38	-1,5%

Source : Nexans Maroc

L'actif circulant devrait enregistrer une hausse moyenne (TCAM) de +0,3% sur la période 2020r-2025p pour s'établir à 1 181 MMAD en 2025p. Cette modeste croissance s'explique essentiellement par les effets suivants :

- La hausse des créances clients sur la période prévisionnelle à 620 MMAD en 2025p liée à la hausse des délais de paiement des clients qui ont été fixé à 111 jours de chiffre d'affaires sur la période prévisionnelle ;
- La baisse moyenne (TCAM) de -2,6% du poste « Autres créances et comptes de régularisation » sur la période 2020r-2025p, s'établissant à 251 MMAD en 2025p. Ce poste évolue en suivant les mêmes tendances du chiffre d'affaires.

Le passif circulant devrait enregistrer une baisse moyenne (TCAM) de -6,3% sur la période 2020r-2025p pour s'établir à 641 MMAD en 2025p. Cette variation résulte de la baisse du poste « dette fournisseurs et comptes rattachés » à 462 MMAD en 2025p vs 683 MMAD en 2020r affichant ainsi un TCAM de -7,5%.

Par ailleurs le délai de paiement des fournisseurs devrait passer de 149 jours en 2020r à 99 jours en 2025p reflétant l'effort de Nexans Maroc pour réduire les délais de paiement des achats du cuivre.

Les autres débiteurs et les autres créditeurs devraient se stabiliser respectivement à 52 jours de chiffre d'affaires consolidé et à 38 jours d'achats, en ligne avec les tendances historiques.

¹² (Créances clients / CA TTC) x 365 sur la base d'un taux de TVA de 16%

¹³ ((Dettes fournisseurs/ (Achats TTC + Services extérieurs TTC)) x 365 sur la base d'un taux de TVA de 16%

VII.3.3.iv. Tableau consolidé des flux de trésorerie prévisionnels

Le tableau des flux prévisionnel consolidé portant sur la période prévisionnelle 2020r-2025p se présente comme suit :

En KMAD	2020r	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p	TCAM 20r-25p
Résultat net des sociétés intégrées	47 187	42 379	30 915	22 024	23 295	19 771	-16%
(-) Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	32 638	36 224	37 875	37 326	38 977	38 674	+3%
(+) Quote Part Subvention Investissement passée au CPC	-	-	-	-	-	-	-
(-) Variation des impôts différés	5 305	-	-	-	-	-	-
(-) Plus-values de cession, nettes d'impôt	-6 935	-	-	-	-	-	-
(-) Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	78 195	78 603	68 790	59 351	62 272	58 446	-6%
Variation du BFR global	-186 339	155 810	52 170	40 426	16 024	1 476	na
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	264 534	-77 207	16 620	18 924	46 249	56 969	-26%
Acquisition d'immobilisations	26 731	39 098	39 406	42 336	36 793	38 131	+7%
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	7 040	-	-	-	5 965	6 652	-1%
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Subvention Investissement Reçue	-	-	-	-	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	-19 691	-39 098	-39 406	-42 336	-30 828	-31 479	+10%
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	9 376	22 435	12 610	9 199	6 553	6 931	-6%
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	1 842	-	7 539	5 500	3 918	4 144	+18%
Augmentations de capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-
Emissions d'emprunts	-	6 652	-	-	-	-	na
Remboursements d'emprunts	-	5 911	5 911	5 911	5 965	6 652	na
<i>Dette bancaire NX CIV</i>	-	5 911	5 911	5 911	-	-	na
<i>Dont prêt actionnaires NX CIV</i>	-	-	-	-	5 965	6 652	na
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	-11 218	-21 694	-26 060	-20 610	-16 437	-17 728	+10%
Variation de trésorerie (IV)	233 625	-137 998	-48 846	-44 021	-1 017	7 762	-49%
Trésorerie d'ouverture	28 257 279 616¹⁴	141 617	92 771	48 750	47 734	47 734	+11%
Trésorerie de fermeture	261 883	141 617	92 771	48 750	47 734	55 496	-28%

Source : Nexans Maroc

¹⁴ Trésorerie d'ouverture 2021 augmentée de la dette à moyen et long terme à fin 2020 (17 732 KMAD). Cette dette est comptabilisée dans le poste « emprunts et dettes financières court-terme » des comptes consolidés de Nexans Maroc et réduit le montant de la trésorerie de fermeture de 2020 sur les comptes de la société. Cette dette est remboursée sur la période 2021p-2023p et apparaît dans les flux de trésorerie liés aux opérations de financement (Remboursement dette bancaire de Nexans CIV).

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation devraient baisser significativement entre 2020r et 2021p en raison de la baisse du résultat net et de la hausse du BFR à partir de l'année 2021p. Les flux nets de trésorerie générés par l'activité devraient afficher une tendance haussière du fait de l'amélioration progressive de la variation du BFR.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement sont principalement constitués des investissements de renouvellement et des créances immobilisées sur Nexans Côte d'Ivoire correspondant à des prêts d'actionnaires injectés en 2020 et 2021p avec un remboursement prévu en 2024p-2025p.

Les flux de trésorerie de financement, pour leur part, intègrent principalement les distributions de dividendes et les remboursements d'emprunts (bancaires et prêts actionnaires) de Nexans Côte d'Ivoire.

Il en résulte une baisse de la trésorerie de fin de période de Nexans Maroc sur la période 2021p-2025p, expliquée principalement par la baisse des bénéfices et la hausse du BFR. Notons que la trésorerie de fin de période en 2020 a été retraitée de la dette à moyen et long terme logée historiquement dans le poste « Emprunts et dettes financières – Court Terme ».

La distribution des dividendes sur la période prévisionnelle se présente comme suit :

	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p
Dividendes distribués en KMAD	22 435	20 150	14 699	10 472	11 076
Nombre d'actions	2 243 520	2 243 520	2 243 520	2 243 520	2 243 520
Dividende par action en MAD	10	9	7	5	5

Source : Nexans Maroc

Sous réserve de la réalisation des hypothèses définies dans le business plan de Nexans Maroc, le montant des dividendes distribués en 2025p devrait s'établir à 11 MMAD, correspondant à un payout de 48% sur la période prévisionnelle. Notons que les dividendes sont distribués en année N au titre de l'exercice N-1.

Partie VIII. Avis des organes de gouvernance

VIII.1. Avis des organes de l'initiateur

Extrait du PV du Conseil d'Administration de Nexans Participations

L'an deux mille vingt et un, le 11 juin, à 17H30, les administrateurs de la Société NEXANS PARTICIPATIONS se sont réunis au siège social à Courbevoie (92400) - 4 Allée de l'Arche, sur convocation du Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Christophe Juillard : Président du Conseil
Madame Magali Valat : Administrateur
Madame Virginie Planchot : Administrateur

Etait absent excusé :

Monsieur Nino Cusimano : Administrateur - Directeur Général

Etait également présent à la réunion :

Monsieur Olivier Chevreau : CFO B&T Southern BG

La séance est présidée par Monsieur Jean-Christophe Juillard.

Madame Magali Valat assure également les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président constate que le Conseil réunit le quorum requis et peut en conséquence, valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. {...} AUTORISATION DU LANCEMENT D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE NEXANS MAOC

Le Conseil d'Administration de Nexans Participations, qui s'est tenu le 1er avril 2021, a décidé et autorisé ladite société à initier le lancement d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de Nexans Maroc.

{...}

En conséquence, le Conseil d'Administration de Nexans Participations décide et autorise ladite société à initier le lancement d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de Nexans Maroc pour un prix de 200 dirhams l'action.

Ledit Conseil donne les pouvoirs les plus étendus à Monsieur Jean-Christophe JUILL RD_et/ou à Monsieur Nino CUSIMANO, afin, au nom et pour le compte de Nexans Participations, de prendre toute décision dans le cadre du projet d'offre publique de retrait déposé par Nexans Participations et portant sur les titres de capital de la société Nexans Maroc au titre de la radiation des titres de cette dernière de la cote de la Bourse de Casablanca, et notamment fixer toutes les modalités de l'opération, faire toutes démarches et formalités, formuler toutes affirmations et toutes déclarations nécessaires pour les besoins de la réalisation de l'opération, auprès de toute entité de droit public ou de droit privé, en ce compris auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca ou de Maroclear, le tout en conformité avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

VIII.2. Avis des organes de la société visée

Extrait du PV du Conseil d'Administration de Nexans Maroc

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} avril à 11h, s'est réuni le Conseil d'Administration de la société Nexans Maroc.

Etaient présents :

M.	Jean-Christophe JUILLARD	Président du Conseil d'administration
	Driss BENHIMA	Administrateur
	Karim BENNIS	Administrateur et Directeur Général
	Ahmed Réda CHAMI	Administrateur
	Olivier CHEVREAU	Administrateur
Mme	Laure HURBIN	Administrateur
	NEXANS PARTICIPATIONS	Administrateur, représentée par Mme Magali VALAT

Administrateur absent excusé (représenté par pouvoir):

M.	Ali FASSI FIHRI	Administrateur
----	-----------------	----------------

Madame Magali VALAT assure les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président indique que le Conseil réunit la participation effective de plus de la moitié des Administrateurs et qu'en conséquence, il peut valablement délibérer.

Il déclare donc la séance ouverte qui va statuer sur l'ordre du jour proposé au Conseil.

Ordre du Jour :

1. { ... }

1. DECISION DE RADIATION DES TITRES DE NEXANS MAROC DE LA COTE DE LA BOURSE DE CASABLANCA

- Le Conseil d'Administration a décidé la radiation des titres de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca et a pris acte du fait que ladite radiation entraîne l'obligation pour Nexans Participations et toute personne agissant de concert avec elle, à leur propre initiative et préalablement à la radiation effective, de procéder à une Offre Publique de Retrait conformément aux dispositions de l'article 20 bis du Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée ;

- Le Conseil d'Administration a donné, à cet effet, les pouvoirs les plus étendus au Président du Conseil d'Administration et/ou au Directeur Général de la Société, à l'effet :
 - de fixer les modalités et le calendrier de réalisation de la radiation des titres de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca, conformément à la réglementation boursière en vigueur;
 - de prendre toute décision dans le cadre de la radiation des titres de capital de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca et du projet d'offre publique de retrait qui sera déposé par l'actionnaire majoritaire de Nexans Maroc, portant sur les titres de capital de Nexans Maroc, et notamment faire toutes démarches et formalités, formuler toutes affirmations ou déclarations nécessaires pour les besoins de ladite radiation, auprès de toute entité de droit public ou de droit privé, en ce compris auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca ou de Maroclear, le tout en conformité avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur; et
 - généralement, de prendre toutes mesures utiles et d'accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de la radiation des titres de Nexans Maroc de la cote de la Bourse de Casablanca, conformément à la réglementation boursière en vigueur.

La séance est levée à 11h00.

La résolution a été adoptée à l'unanimité par les présents :

M.	Jean-Christophe JUILLARD	Président du Conseil d'administration
	Driss BENHIMA	Administrateur
	Karim BENNIS	Administrateur et Directeur Général
	Ahmed Réda CHAMI	Administrateur
	Olivier CHEVREAU	Administrateur
Mme	Laure HURBIN	Administrateur
	Magali VALAT	Administrateur

Partie IX. Annexes

IX.1. Modèle du bulletin d'ordre de vente

ORDRE DE VENTE

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT VISANT LES ACTIONS NEXANS MAROC NON DETENUES PAR NEXANS PARTICIPATIONS

1. Identification du vendeur

Nom	Dénomination sociale
Prénom	Siège social
Code identité (a)	Code identité (a)
Code qualité du vendeur (b)	Code qualité du vendeur (b)
Date et lieu de naissance	Nationalité
Nationalité	Numéro et nature du document exigé
Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone
Télécopie	Télécopie
		Signature et fonction

2. Destinataire

Je vous prie de bien vouloir procéder, dans le cadre de l'OPR initiée par Nexans Participations visant les actions Nexans Maroc non détenues par Nexans Participations, à la vente de mes titres Nexans Maroc au cours de 200 dirhams, et tel que décrit ci-après :

Quantité bloquée	Quantité offerte à la vente	Teneur de compte	N° compte titres	N° compte espèce (RIB)

3. Important

- Le client s'assure de la disponibilité des titres sur son compte ouvert dans les livres de son établissement conservateur, et ce préalablement à la transmission de tout ordre de vente en bourse.
- Tout ordre de vente de titres Nexans Maroc dans le cadre de l'OPR doit être accompagné d'une attestation de détention de titres bloqués fournie par le teneur de compte desdits titres.
- Tout ordre de vente est susceptible d'être modifié ou annulé pendant la période de vente prévue du 18/08/2021 au 24/09/2021.
- La vente pour compte d'enfants mineurs peut être effectuée par le tuteur ou le représentant légal. Une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur est à joindre à l'ordre de vente.
- L'attestation de blocage des titres délivrée par le teneur de compte constituera une instruction de Règlement / Livraison pour son teneur de compte.
- Tous les frais d'intermédiation relatifs à la présente offre, incluant les commissions des Sociétés de Bourse, de la Bourse de Casablanca et du teneur de compte, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les actionnaires de Nexans Maroc, apportant leurs actions à l'OPR, demeureront à leur charge.
- Les commissions applicables au moment de la transaction sont prévues dans les conventions liant les intervenants à leurs clients.

Signature et cachet de l'organisme collecteur d'ordre
Date et heure

Signature et cachet du vendeur

Avertissement AMMC

Une note d'information, visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), est mise à la disposition des actionnaires, sans frais, au siège de Nexans Maroc, au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet, ainsi que sur le site de l'AMMC www.ammc.ma

(a) Code identité :		(b) Code qualité	
Carte d'identité nationale :	CI	Personnes physiques marocaines :	P
Carte de résidence :	CS	Personnes physiques résidentes non-marocaine :	R
Passeport :	PA	Personnes physiques étrangère :	E
Registre du commerce :	RC	Personnes morales marocaines :	M
N° d'agrément (OPCVM) :	AG	Personnes morales étrangère :	I
Dénomination (Association) :	AS	OPCVM :	O
		Associations :	S
		Institutionnel marocain :	A
		Institutionnel étranger :	G